SONELGAZ

70 milliards de DA de factures impayées en 2020

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6764 - SAMEDI 15 AOÛT 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Projets de développement dans les zones d'ombre

LES INSTRUCTIONS FERMES DE DJERAD



لقاء تقييمي لمدى تنفيذ توجيهات السيد رئيس الجمهورية

Après le président de la République qui a évoqué des blocages et des lenteurs dans l'application des programmes lancés au niveau central, c'est au Premier ministre d'instruire les walis et responsables locaux afin d'œuvrer à la mise en œuvre urgente des projets de développements inscrits dans les zones d'ombre.

Page 3

CORONAVIRUS

477 nouveaux cas, 304 guérisons et 10 décès en 24 heures

Page 2

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cri de détresse des établissements privés

Page 5

IL ÉTAIT RECHERCHÉ PAR LA JUSTICE FRANÇAISE

Un baron de la drogue arrêté à Relizane

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO



LUTTE CONTRE LA COVID-19

Unilever Algérie fait don de sept respirateurs à trois hôpitaux d'Oran

RÉSOLUMENT engagé dans la lutte contre la Covid-19, Unilever Algérie a procédé avant-hier à la remise de sept respirateurs au Centre Hospitalier Universitaire d'Oran, à l'Hôpital El Mohgoun et à l'Établissement Hospitalier Spécialisé de Canastel.
La dotation d'hôpitaux en équipement médicaux dont les respirateurs en premier lieu, sont un élément crucial contre la Covid-19.
Les respirateurs constituent le dernier recours pour les malades les plus sévèrement atteints par le virus dont la détresse respiratoire doit impérativement être prise en charge au moyen de ces coûteux appareils dont les hôpitaux peuvent manquer en période de crise. «Nous souhaitons apporter notre contribution à l'effort collectif en vue d'endiguer la propagation du Covid-19 et apporter le soutien nécessaire au personnel hospitalier pour prendre en charge et soigner les personnes les plus sévèrement atteintes par le virus» a déclaré à ce propos M. Hamid Boumesbah, Directeur général de Unilever Algérie.
Ce don d'équipement médical s'inscrit dans le cadre des nombreux efforts consentis par Unilever Algérie depuis le début de la pandémie.
L'entreprise avait précédemment fait don de thermomètres à distance, d'oxymètre et de gel antiseptique à l'Hôpital Hassi, à l'unité Covid- 19 du CHU d'Oran et à l'EHU de Canastel. En première ligne de la lutte contre la Covid-19 dans la Willaya d'Oran, ces établissements de santé avaient également reçu de la part d'Unilever Algérie des dons d'équipement de protection individuelle dont des sur-blouses, des sur-chaussures, des charlottes médicales ainsi que des lunettes et masques de protection. Outre ce support fourni à l'établissement hospitalier, Unilever Algérie a mis en place une batterie de mesures en interne pour préserver la santé de ses employés tels que le réaménagement des espaces professionnels, la distribution de masques et de gels hydroalcooliques pour les employés etc.
Avec plus de 2.5 milliards de consommateurs par jour et la commercialisation d'un large portefeuille de produits dans plus de 190 pays, Unilever est l'un des leaders mondiaux sur le marché des produits de grande consommation.
En Algérie, Unilever dispose d'un site de production à Oran ainsi que d'un bureau commercial à Alger, employant au total 350 collaborateurs directs et plus de 500 collaborateurs indirects. Durant ses 64 années de présence en Algérie, la principale mission d'Unilever a été de proposer à ses consommateurs des produits responsables et de qualité.

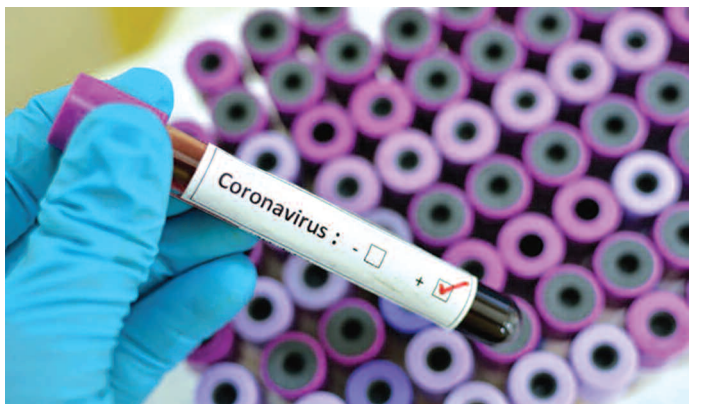
N. M.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

477 nouveaux cas, 304 guérisons et 10 décès en 24 heures

Le nombre des nouvelles contaminations par la Covid-19 poursuit sa baisse en Algérie, avec 477 nouveaux cas confirmés, 304 guérisons et dix décès durant les dernières 24 heures. Sept wilayas ont enregistré plus de 20 nouvelles contaminations à la Covid-19, à leur tête la wilaya d'Alger avec 56 cas. «477 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 304 guérisons et dix décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 37.664, des guérisons à 26.308 et celui des décès à 1.351», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à 85 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 1 cas pour 100.000 habitants.
Sept wilayas ont enregistré plus de 20 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir, Alger (56 cas), Annaba(48), Batna (40), Bouira (27), Oran (26), Jijel (23) et Skikda (21). Les wilayas d'Alger (3.865 cas), Oran (2.950 cas), Blida (2.791 cas), Sétif (2.721 cas) et Constantine (1.338 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 29% des décès enregistrés sur le territoire national.
Pr Fourar a également indiqué que 33 wilayas ont enregistré moins de 10 cas, tandis que les 15 autres ont recensés plus de 10 cas chacune. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère augmentation, avec 46 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (44 cas la veille). Enfin, le responsable a souligné que la



situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.
Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.
A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 21.161.797 de cas confirmés dont 13.981.618 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 759.220 décès.
Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.
Sur la journée de jeudi, 9.933 nouveaux décès et 291.893 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil (1.262 morts) et les Etats-Unis (1.120). Le Pérou a quant à lui revu son bilan nettement à la hausse (+3.935 morts), mais une grande partie de ces décès n'est pas imputable aux dernières 24 heures.
Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 167.253 décès pour 5.254.878 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.774.648 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 105.463 morts pour 3.224.463 cas, le Mexique avec 55.293 morts (505.751 cas), l'Inde avec 48.040 morts (2.461.190 cas), et le Royaume-Uni avec 41.347 morts (313.798 cas, bilan inchangé depuis mercredi). Le nombre de décès a été nettement revu à la baisse (-5.429) au Royaume-Uni, en raison d'un changement de méthodologie en Angleterre.
Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 86 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Pérou (78), l'Espagne (61), le Royaume-Uni (61), et l'Italie (58). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.786 cas (1.030 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 79.462 guérisons.
L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 235.152 décès pour 5.929.075 cas, l'Europe 209.561 décès (3.459.589 cas), les Etats-Unis et le Canada 176.303 décès (5.375.906 cas), l'Asie 77.067 décès (3.789.725 cas), le Moyen-Orient 31.479 décès (1.296.500 cas), l'Afrique 24.679 décès (1.086.549 cas), et l'Océanie 408 décès (25.172 cas).

Mohamed Mecelti

CHU DE CONSTANTINE

Réhabilitation du réseau de distribution d'oxygène aux urgences

LES TRAVAUX de réhabilitation du réseau de distribution de l'oxygène médical du service Ibn Sina du Centre hospitalo-universitaire, CHU- Dr Benbadis de Constantine, ont été achevés, a affirmé hier la directrice des activités médicales et paramédicales, Dr Lynda Chakmak.
«Lancés depuis quelques jours et confiés à une entreprise privée qualifiée, ces travaux sont inscrits dans la cadre des mesures prises par le chef de l'exécutif, Ahmed Abdelhafid Saci» a précisé la même responsable, relevant que la surconsommation de l'oxygène médical, générée par la crise du Covid-19, a mis à nu la vétusté des réseau de distribution
de ce produit vital dans la prise en charge des patients. La priorité dans la réhabilitation des réseaux d'oxygène a été donnée au service Ibn Sina, «un bloc névralgique du CHU de Constantine activant à plein temps et assurant des activités d'urgence» a encore détaillé la praticienne. Fort de 87 lits dont 31 réservés aux soins intensifs, le service Ibn Sina qui dispose également de 7 lits de réanimation de haute technologie accueillera «dès cette semaine» les malades nécessitant une réanimation et ceux hospitalisés au service de la médecine interne dont les cas atteints du Covid-19, a souligné Dr Chakmak. Elle a dans ce sens ajouté que la procédé permettra d'entamer les travaux de réparation du réseau d'alimentation en oxygène médical au service de la médecine interne, considéré lui aussi comme «la colonne vertébrale» du CHU.Les travaux de réparation du réseau d'approvisionnement en oxygène médical se poursuivront et cibleront «ultérieurement» le service de pneumologie puis tous les autres services du CHU, a fait savoir le docteur Chakmak, relevant l'état de dégradation et d'insalubrité du réseau de fluides médicaux réalisé, il y a une centaine d'années et «qui n'a jamais fait objet d'opération d'entretien ou de réparation». A ce titre, la même responsable a indiqué que les failles de ce réseau sont apparues avec la crise du coronavirus dont les soins nécessitent une oxygénothérapie, rappelant que le CHU-Dr Benbadis a accueilli, depuis le début de la pandémie du Covid-19, les cas critiques notamment ceux présentant des comorbidités graves et chroniques.
Le constat technique établi par l'entreprise chargée de la réhabilitation du réseau d'oxygène médical du CHU fait état «de l'existence d'un réservoir de 1.000 litres hors service depuis plusieurs mois, faute de pièces de rechanges, et de régulateurs dans des services et centrales à bouteilles également hors d'usage». Ces «failles» avaient mis à rude épreuve le professionnalisme du personnel soignant du CHU, la seule structure de santé qui prend en charge les cas graves du Covid-19 tout en assurant les autres activités d'interventions médicales et chirurgicales, a souligné le docteur Chakmak, affirmant «qu'aucun incident n'a été signalé durant cette situation de crise aggravée par le déficit en oxygène médical».
La même responsable a fait état dans ce contexte de 1.829 cas de coronavirus pris en charge au CHU depuis l'apparition de l'épidémie. Le CHU de Constantine consomme quotidiennement pas moins de 80.000 litres d'oxygène, un volume des plus importants à l'échelle nationale, a-t-on affirmé, précisant que les réparations menées sur le réseau d'alimentation en oxygène médical permettra «d'assurer les soins de 80 malades atteints
du Covid sans interruption ou baisse de pression dans une seule solution (une seule conduite d'amenée d'oxygène (ndlr)».

A. B.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES ZONES D'OMBRE

Les instructions fermes de Djerad

Après le président de la République qui a évoqué des blocages et des lenteurs dans l'application des programmes lancés au niveau central, c'est au Premier ministre d'instruire les walis et responsables locaux afin d'œuvrer à la mise en œuvre urgente des projets de développements inscrits dans les zones d'ombre.

Lors de son intervention à la clôture des travaux de la réunion gouvernement-walis, avant-hier, Abdelaziz Djerad, qui prône le dialogue avec les citoyens, était catégorique : il faut changer l'aspect dans les zones d'ombre d'ici la fin de l'année en cours.

Il a indiqué que les programmes de rattrapage dans les zones d'ombre, qui sont l'un des piliers du programme du Président de la République, accusaient un retard notable dans leur réalisation. Selon lui, 10 à 20% seulement des orientations du président de la République ont été appliquées. Si ce retard est peut être, dit-il, justifié par les répercussions de la pandémie Covid-19 et les problèmes économiques du pays, il estime néanmoins que ce retard, «au demeurant inacceptable», est dû aussi à la logique bureaucratique de certains gestionnaires locaux qui entravent le processus du gouvernement et le programme du Président en la matière. Selon les chiffres présentés aux 2ème jour des travaux de la réunion, le nombre des opérations achevées dans le cadre des programmes de développement des zones d'ombre s'élève à



1.256 projets pour un montant de à 15, 95 Mds de Da au niveau de 1.014 zones d'ombre et au profit de 716.000 citoyens. Projets achevés sur un total de 11.815 projets inscrits pour une enveloppe de 207 mds de Da portant sur 9.502 zones. Ainsi, le Premier ministre a ordonné l'élaboration d'un calendrier précis pour les projets de développement dans les zones d'ombre. Il préconise un suivi périodique de leur réalisation, soit des évaluations mensuelles pour atteindre les objectifs dans les délais fixés. Les responsables locaux vont donc rendre des comptes d'ici la fin de l'année en cours. Djerad a affirmé que quiconque faisant obstacle au développement au niveau local fera l'objet d'enquêtes. Par ailleurs, le Premier ministre a souligné l'impératif de lutter contre la corruption, sous toutes ses formes et de moraliser le pouvoir public.

«Il s'agit là d'une importance cruciale, non seulement pour l'Etat de droit mais également et surtout pour rétablir la confiance perdue du citoyen en les institutions de son pays», a-t-il signalé. «Nous devons sans tarder lancer un projet global de réformes radicales qui aboutit à la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance et moderne, sous-tendant la nouvelle République, en vue d' une rupture totale avec les pratiques du passé qui ont conduit à des dérives graves et inacceptables», a précisé Djerad qui exige aussi de la rigueur dans la gestion des projets locaux et des dépenses publiques. Il a dans ce sens indiqué que «le moment est venu de rationaliser les dépenses publiques, d'adopter une gestion rigoureuse des affaires de l'Etat et d'éviter toute forme de gaspillage».Ces recommandations et d'autres relatives notamment à la numérisation au niveau local ont été formulées par le Premier ministre à l'issue de la présentation des conclusions des cinq ateliers, dont les travaux se sont déroulés durant deux jours. Les quatre mois prochains seront donc décisifs pour les responsables locaux qui sont tenus d'être à la hauteur des défis lancés par le pouvoir central.

Lilia Aït Akli

NUMÉRISATION

Rupture avec l'ancienne gouvernance

LA RUPTURE avec l'ancienne gouvernance a été au centre de l'intervention du Premier ministre devant les walis. Abdelaziz Djerad a appelé à un partenariat avec tous les acteurs sociaux dans cette bataille contre les fléaux qui gangrènent l'administration algérienne.

La modernisation de l'administration, à travers la numérisation, et l'éradication de l'argent sale est déjà un challenge à réussir pour le Gouvernement. Ce dernier tend d'ores et déjà à procéder à un renouvellement imminent du cadre éthique applicable aux agents publics. L'objectif étant de garantir la probité des agents publics et faire barrage à tout conflit d'intérêts.

C'est un impératif «incontournable» pour le Premier ministre Abdelaziz Djerad, qui a indiqué , avant-hier à Alger lors de la clôture des travaux de la rencontre Gouvernement –Walis, que «l'instauration de la nouvelle République, que nous souhaitons tous, constitue la pierre angulaire du programme d'action du gouvernement et des collectivités locales, à travers la consécration de la démocratie effective, le lancement d'une nouvelle méthode de gestion des institutions et la transparence». La modernisation de l'Etat et de ses institutions via la numérisation et la disponibilité des statistiques est une condition sine qua non pour instaurer la nouvelle République et bâtir une économie aux standards internationaux, a soutenu M. Djerad.

Il a appelé dans la foulée à «lutter contre la bureaucratie, à réorganiser l'administration centrale et locale, à améliorer leur compétence via la numérisation, à rationaliser les moyens et à former les ressources humaines».

Pour ce faire, le premier ministre a souligné la nécessité de moraliser la vie politique en luttant contre la corruption et les corrompus , affirmant que «les corrompus existent à différents niveaux».

«Il est impératif de consacrer l'Etat de droit qui préserve les droits et libertés des citoyens qui sont le socle de la nouvelle République, sans lequel ne saurait être bâtie une économie», précise –t-il , appelant à un véritable «partenariat» avec les acteurs sociaux.

M.Djerad a précisé que «la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, la transparence et la moralisation de la vie publique garantiront l'intégrité et la probité des agents publics». Ce qui permettra, a-t-il dit, de «rétablir la confiance des citoyens dans leurs institutions».

Pour le Premier ministre, il faudrait changer la donne au sein des administrations en instaurant une nouvelle relation avec le citoyen et l'Etat, fondée sur «la notion de responsabilité et de reddition des comptes». Et pour agir concrètement, il a exhorté les membres du Gouvernement à «mettre en place de nouveaux mécanismes de prévention et de contrôle, à même d'assurer la probité des agents publics et la bonne gestion des deniers publics».

L'accès aux postes de responsabilité «sera désormais tributaire de l'éligibilité, du mérite et de l'intégrité», martèle M. Djerad, précisant que des mécanismes d'évaluation seront mis en place à cet effet. Il a en outre plaidé pour une «rupture totale avec l'ancienne gouvernance qui a conduit à de graves et inacceptables dérives». Le Premier ministre a, par ailleurs, fait savoir que le Gouvernement «procèdera dans les prochains jours au renouvellement du cadre éthique applicable aux agents publics pour prévenir les conflits d'intérêts».

Pour rappel, la réunion Gouvernement-walis, présidé par le chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune, a été consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du programme du Gouvernement annoncé en février dernier. Suites aux rapports présentés au bout de six mois, les résultats sont loin d'être satisfaisant, suscitant la déception des hautes autorités qui ont pointé du doigt le laxisme des responsables locaux. Il s'agit notamment des projets arrêtés dans le cadre de la prise en charge des zones enclavées ou encore du programme de déploiement de la numérisation , de la disposition des statistiques réels et exacts et surtout de la lutte contre le fléau de la bureaucratie qui gangrène le réseau administratif et freine toute démarche de réforme profonde.

Aziza Mehdid

DÉFENSE NATIONALE

Chanegriha appelle à des approches sécuritaires plus ouvertes

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné, avant-hier à Alger, que la concrétisation des objectifs nationaux dans le domaine de la politique de défense nationale, exige d'adopter des approches sécuritaires nationales «plus ouvertes» et «plus adaptées» aux nouveaux modes d'affrontement afin d'englober l'ensemble des potentiels nationaux.

«La concrétisation des objectifs nationaux dans le domaine de la politique de défense nationale, à la lumière des répercussions des conflits et des guerres modernes, exige d'adopter des approches sécuritaires nationales plus ouvertes et plus adaptées aux nouveaux modes d'affrontement, pouvant s'étendre davantage pour englober l'ensemble de nos potentiels nationaux, politiques, économiques, sociaux, sécuritaires, médiatiques et bien d'autres et ce, en parfaite harmonie avec nos capacités militaires», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP dans son allocution à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 13e promotion à l'Ecole supérieure de Guerre.

A cet effet, «la gestion de notre défense nationale, au sens large, nécessite d'adopter une stratégie globale axée sur le développement et la coordination de l'emploi de toutes les capacités militaires et non militaires de la nation, afin d'atteindre les objectifs nationaux et les intérêts vitaux et stratégiques de notre pays», a-t-il relevé.

Le général de Corps d'Armée a rappelé, dans le même sillage, que «la création de l'Ecole supérieure de Guerre depuis 15 ans, dont la raison d'être est de dispenser un enseignement militaire dans le domaine de l'art de la guerre, qui s'articule sur la conception des opérations, de leur analyse, leur planification et gestion, a posé les fondements d'une culture stratégique militaire chez les cadres de nos Forces armées promus, une culture qui leur apporte un capital intellectuel enrichi en permanence, par des cours dans le domaine de la gouvernance des affaires de la défense nationale».

De ce fait, «le Haut Commandement de l'ANP a décidé de programmer une formation de haut niveau au profit de nos cadres supérieurs dans le domaine de la haute stratégie, afin de leur dispenser des connaissances et des expériences liées aux mécanismes politico-militaires, à travers l'assimilation des rôles des différents acteurs dans le domaine de la défense nationale, et des modalités d'accomplissement de leurs activités en parfaite harmonie, lors de l'exécution des missions confiées, ainsi que le développement de leurs savoir-faire et compétences, leur permettant d'assumer les plus lourdes responsabilités dans la pyramide de la chaine de commandement», a encore ajouté le Chef d'Etat-major de l'ANP.

Avant de clôturer la cérémonie, le chef d'Etat-major de l'ANP a rendu hommage à la famille du Chahid dont cette nouvelle promotion porte son nom, et a signé le livre d'or de l'Ecole.

Le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, a été accueilli à l'Ecole supérieure de Guerre par le général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire et le général-major Noureddine Kheloui, Directeur de l'Ecole. **M. D.**

SONELGAZ

70 milliards de dinars de factures impayées en 2020

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées par les clients de Sonelgaz depuis le début de 2020 s'élève à 70 milliards de dinars, a indiqué avant-hier à Alger le Président directeur général (P-dg) du groupe, Chaher Boulakhras.



Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de signature des traités de fusion de quatre filiales du groupe Sonelgaz, M. Boulakhras a précisé que le montant des créances résultant du non-paiement des factures d'électricité et de gaz par les clients de Sonelgaz, depuis le début de 2020, s'élevait à 70 milliards de DA contre 53 milliards de DA à la même période en 2019. Le P-dg de Sonelgaz a imputé cette hausse des créances à la crise sanitaire mondiale qui, a-t-il dit, n'a pas épargné l'Algérie.

M. Boulakhras a rappelé que Sonelgaz avait décidé de ne recourir à aucune coupure d'électricité et de gaz jusqu'à la fin de la crise sanitaire induite par la Covid-19, soulignant que le Groupe procèdera au recouvrement de ses créances auprès de ses clients après la fin de l'épidémie.

L'objectif principal de l'entreprise est d'accompagner les pouvoirs publics dans la lutte contre cette pandémie et l'amélioration de la qualité de prestations fournies aussi bien aux citoyens qu'aux entreprises industriels et exploitations agricoles, a-t-il dit.

Soulignant que la Sonelgaz n'a enregistré à ce jour aucun incident technique majeur, il a fait remarque que les citoyens ont pu passer les étapes du confinement à l'aise en ce qui concerne l'approvisionnement en gaz et électricité, hormis quelques coupures prises en charge très rapidement.

M. Boulakhras a également indiqué que le Groupe Sonelgaz a décidé, après approbation de son Conseil d'administration, de réduire de 30% ses programmes d'investissement et de plus de 10% les coûts d'exploitation et de maintenance dans un premier temps, expliquant que le Groupe a pris cette décision à l'effet d'accompagner les efforts nationaux visant à diminuer les dépenses au cours de cette année suite à la crise sanitaire. Par ailleurs, des contrats de fusion en conglomérat de quatre filiales relevant du Groupe Sonelgaz ont été signés, en vue de leur annexion à la société mère pour revoir leur organisation et restructuration à la lumière de la crise financière et sanitaire. Il s'agit de la Société Conseil et Audit du Secteur Electrique et Gazier (CASEG Spa), le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (CREDEG), la Société de Médecine du Travail (SMT) et la Société Algérienne des Techniques d'Information (SATINFO). Dans le même cadre, des accords-cadres ont été signés afin de transférer les effectifs de ces sociétés vers la société mère. Dans une allocution lors de la cérémonie de signature de ces contrats, en présence des présidents directeurs généraux des quatre sociétés, le Président directeur général (P-dg) du Groupe, Chahar Boulakhras a affirmé que ces opérations de fusion en conglomérat visant à réduire le nombre des filiales Sonelgaz seront suivies par d'autres opérations similaires. Lors de cette cérémonie à laquelle a pris part le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Boulakhras a fait état de réaménagement des mesures et procédés en vue de faciliter les futures opérations et réduire les délais, ajoutant que les fusions des entreprises de services débuteront prochainement.

Deux décennies après la stratégie de filialisation adoptée par la Sonelgaz, il convient désormais de revoir cette organisation en raison de la raréfaction des ressources financières induite par la baisse drastique des cours de pétrole sur le marché international, a-t-il souligné.

Rassurant, dans ce même sillage, les employés des filiales de la société concernées que leurs acquis sociaux et professionnels demeureront préservés, M. M. Boulakhras a affirmé qu'il s'agit là d'un simple transfert interne et que leur avenir est plus sûr.

La Sonelgaz est en phase de recentrage de ses ressources et moyens autour de ses métiers de base, tout en consolidant ses missions d'orientation et de maîtrise, à travers la création de nouvelles directions, a indiqué M. Boulakhras.

En cette conjoncture difficile, la Sonelgaz est appelée, à l'instar des grandes firmes du secteur public, à une révision organisationnelle et à une profonde restructuration, a-t-il poursuivi.

M. B.

DIVERSIFICATION ET MODERNISATION DES PRODUITS

L'ENIEM affiche ses ambitions

LA DIVERSIFICATION et la modernisation des produits sont les principaux axes de la nouvelle stratégie de développement et de redressement élaborée par l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) pour un retour en force sur le marché national, c'est ce qu'a indiqué hier son PDG, Djillali Mouazer.

Le plan de redressement et de développement de l'ENIEM de plus de 15 milliards de DA a été entamé il y a deux ans par le renforcement de l'unité de recherche et développement de l'entreprise, a déclaré M. Mouazer dans un entretien accordé à l'APS.

La concrétisation de ce plan peut se faire de deux manières. La première par la mobilisation des finances par l'État à travers «la mise à niveau des équipements et de l'outil de développement (laboratoire et ateliers de confection de l'outillage industriel)».Dans ce cas là l'ENIEM, qui dispose de la ressource humaine nécessaire et d'actifs excédentaires, peut mener ce projet seule, et procéder à l'acquisition des équipements pour changer toutes sa gamme de produits, a-t-il indiqué.

Dans le deuxième cas, où l'aide de l'Etat n'interviendrait pas, il est prévu de recourir au partenariat industriel pour l'intégration mais aussi la diversification de l'activité, que ce soit avec des partenaires algériens ou étrangers, a enchainé M. Mouazer, notant que ces deux démarches peuvent, par ailleurs, être combinées. La concrétisation de cette stratégie de redressement dépend, toutefois, du règlement de la crise financière que vit l'entreprise et ce à travers un assainissement ou un rééchelonnement de sa dette qui avoisine les 6 milliards de DA, et la mobilisation d'un fond de roulement, a-t-il souligné.

Revenant sur les retombées de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité de cette entreprise. M. Mouazer a révélé que la production a connu une «baisse catastrophique» durant le premier semestre 2020 en raison du congé technique dû à la rupture des approvisionnements en matière premières (collection CKD).

Une reprise «timide» a eu lieu, tout de même, durant le confinement, plus exactement le 21 avril dernier. «Depuis juillet, les ateliers de production tournent presque normalement avec la reprise de plus de 80 % des effectifs», a-t-il observé, en remerciant les travailleurs pour «leur vigilance, engagement et conscience professionnelle» durant cette période difficile, les rassurant que la direction générale «ne lésine pas sur l'effort pour améliorer la situation «.

Cette crise sanitaire, a-t-il ajouté, a engendré un manque à gagner important en termes de chiffre d'affaire. «Nous n'avons réalisé que 46% du chiffre d'affaire donc le manque à gagner dépasse les 50% en termes d'objectifs fixés», a-t-il fait savoir

Toutefois, «avec la commande importante que nous avons, nous pourrions dépasser facilement les objectifs fixés», a-t-il rassuré, expliquant que des contrats «importants» ont été signés entre l'ENIEM et ses clients pour une valeur globale d'environ 2 milliards de DA, a t-il fait savoir. Le renouvellement des autorisations CKD expirées le 22 juillet dernier «doit aussi intervenir dans les meilleurs délais», a ajouté le Pdg.Il relève néanmoins que «si toutes les activités ont repris, certains produits ne sont pas fabriqués du fait que nous n'avons pas pu dédouaner la matière première suite à l'expiration des autorisations en CKD».

Par ailleurs, l'ENIEM a élaboré un plan pour augmenter l'intégration d'une gamme de ses produits à hauteur de 70% avec son fournisseur libanais Le Matic.

«L'intégration à hauteur de 70% à terme du produit ENIEM occupe une place importante dans le plan de redressement de l'entrepris. Un plan qui s'inscrit en droite ligne avec la politique gouvernementale», a indiqué M. Mouazer.

La gamme froid, sera la première concernée par ce projet. L'intégration portera sur 10 produits (réfrigérateurs, congélateurs, vitrines) de différentes couleurs.

«Nous disposons déjà des équipements adaptés pour produire cette gamme», a-t-il fait savoir. Entamée depuis le 2eme semestre 2018 dans le cadre du partenariat avec le fournisseur libanais de matière première, le projet «avance bien» et est «à plus de 90% d'avancement», a précisé M. Mouazer, relevant que des prototypes ont même été fabriqués. «Nous allons incessamment produire une présérie», a-t-il annoncé.

H. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

CRI DE DÉTRESSE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Gravement affectés par la crise sanitaire causée par la Covid-19, les établissements privés de formation professionnelle lancent un appel de détresse et interpellent l'État en vue de préserver l'emploi et l'activité de plusieurs centaines de ces établissements.



Pas moins de 750 établissements privés de formation professionnelles ont été, en effet, sommés de fermer le 12 mars dernier, dans le cadre des mesures de confinement décidées par le Gouvernement. «Les récentes directives ministérielles de reconduction du confinement et d'annonce d'une rentrée au mois de septembre/octobre mettent en jeu la survie de nos établissements. Cet arrêt obligatoire de nos activités pendant 8 mois, sans mesures d'accompagnement de l'Etat, entrainera inéluctablement une importante perte d'emplois directs et indirects, la faillite de nombreux établissements et la libération des stagiaires et élèves», a indiqué l'Association nationale des établissements de formation agréés (ANEFA), dans un communiqué. Cette organisation a appelé à l'accélération de la phase de reprise et permettre le retour rapide des activités dans ces établissements, avec le respect des mesures d'hygiènes et de distanciation sociale. Elle craint, que faute de mesures adéquates et rapides, de nombreux établissements sont contraints de se déclarer en faillite, avant la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Pour l'ANEFA, cette situation aura «inévitablement» des conséquences très fâcheuses pour les dizaines de milliers d'emplois directs et indirects ainsi que pour les stagiaires. L'ANEFA propose, à cet effet, de prévoir des mesures d'aides appropriées à l'effet d'alléger les charges des trésoreries des établissements privés et de leur permettre de faire face aux urgences. L'association réclame la maintien de la taxe de formation pour l'année 2020 et le report de la déclaration 2020 au 20 janvier 2021.

Concernant le volet pédagogique, l'ANEFA appelle à l'accompagnement de la transformation digitale de l'ensemble du secteur de la formation professionnelle continue en autorisant immédiatement les formations à distance.

Par ailleurs, et en réponse à l'appel de cetre association, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a exprimé le regret de ne pas répondre favorablement à cette demande, tout en expriment sa «compréhension» quant à la situation difficile que traversent ces établissements dans le contexte sanitaire actuel. Le ministère a précisé que la réouverture des établissements privés de formation agréés par l'Etat, se fera au même titre que les établissements publics, en prenant en considération l'évolution du suivi de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Le ministère a mis l'accent sur l'importance qu'il accorde aux établissements privés agréés, considérés comme indissociables du système de la formation professionnelle, en vue d'assurer une formation de qualité aux stagiaires leur permettant de s'intégrer dans le monde de l'emploi. Le ministère a rappelé, à ce propos, qu'au vu des risques inhérents à la pandémie de Covid-19, il a été procédé à la fermeture de l'ensemble des établissements de formation publics et privés agréés, en application des décisions du président de la République et des mesures annoncées par le Premier ministre.

Lynda Louifi

BEM ET BAC 2020

Coup d'envoi de l'élaboration des sujets

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a donné avant-hier jeudi le coup d'envoi officiel du processus de conception, d'élaboration et d'impression des sujets des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session de septembre 2020). Lors d'une visite d'inspection au siège de l'Office national des examens et concours (ONEC) à Kouba (Alger), le ministre a salué les efforts déployés par toutes les parties concernées (inspecteurs de l'Éducation nationale, cadres, enseignants et autres personnels) dans le cadre de la préparation des examens officiels, soulignant que d'énormes sacrifices étaient consentis pour mener à bien l'opération. Il s'agit d'une mission délicate dans la conjoncture exceptionnelle que traverse notre pays en raison de la crise sanitaire mondiale, a-t-il dit, estimant que «ce sacrifice est un devoir national au service de notre École mais aussi pour assurer la crédibilité de ces examens malgré la difficulté de l'isolement et du confinement pour le personnel chargé de superviser l'élaboration et l'impression des sujets».

Cette mise en quarantaine, qui durera 36 jours (12 h/jour) et qui s'étalera du 13 août courant jusqu'au 17 septembre 2020, exige du staff de faire preuve de responsabilité, de rigueur, de sérieux et de concentration permanente, tout en appliquant le règlement intérieur du centre, a-t-il dit.

Dans ce cadre, le ministre a adressé un message pour rassurer les candidats à ces deux examens ainsi que leurs parents, rappelant que «toutes les mesures préventives ont été prises, à travers un protocole sanitaire rigoureux élaboré pour préserver leur santé ainsi que celle de tout le staff qui veille à garantir la réussite de cet important rendez-vous éducatif». Saluant les efforts que déploie l'État pour «assurer les moyens nécessaires à la préparation et au déroulement de ces deux examens», M. Ouadjaout a rappelé que les autorités publiques avec tous leurs différents dispositifs, veillent à assurer la crédibilité de ces examens. Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 7 au mercredi 9 septembre 2020 et celles du Baccalauréat sont prévues du dimanche 13 au jeudi 17 septembre 2020.

S. T.

RÉOUVERTURE DES CAFÉS ET RESTAURANTS À BÉJAÏA

Les conditions fixées par arrêté

APRÈS la reprise du transport interurbain, urbain et suburbain mercredi dernier, les cafés, restaurants et établissement hôteliers vont également rouvrir leurs portes officiellement dès aujourd'hui. Un arrêté portant les protocoles sanitaires de prévention contre la propagation du Covid-19 a été signé par le wali», selon la cellule de communication de la wilaya.

Cet arrêté a défini les conditions auxquels doivent se soumettre les commerçants et exploitants de ces activités.

Les conditions auxquelles doivent se soumettre les commerçants et les clients ont été énumérés. «La reprise d'activité des hôtels, restaurants et cafétérias, demeure tributaire de la mise œuvre d'un protocole sanitaire de prévention et de protection», souligne la même source. Et d'ajouter : «ce protocole prévoit l'exploitation des terrasses en premier lieu et l'utilisation d'une table sur deux à l'intérieur, le respect des gestes barrières à l'intérieur comme à l'extérieur, la désinfection régulière des lieux et des équipements ainsi que des serviettes et uniformes, ainsi que la mise à disposition des clients de gel hydro-alcoolique avec interdiction d'utilisation des climatiseurs ou de ventilateurs».

«Les commerces ne se conformant pas à ces mesures encourent la fermeture immédiate», a-t-on menacé. Par ailleurs, l'organisation des fêtes de mariage et autres au niveau des salles des fêtes, hôtels et restaurants demeurent interdite. Celle-ci sera autorisée «dès que les conditions adéquates soient réunies», fait -observer. Notons que l'université de Béjaïa se prépare pour la nouvelle rentrée et la clôture de l'année universitaire 2019-2020 dans les jours à venir. Pour éviter la propagation du Coronavirus, un protocole sanitaire opérationnel a été adopté et devrait être mis en œuvre. Des réunions de consultations avaient été tenues afin d'arrêter le mode opératoire d'application.

N. Bensalem

UTILISATION DES ARMOIRES ÉLECTRIQUES À MÉDÉA

La direction de la distribution tire la sonnette d'alarme

L'AUGMENTATION du nombre d'incidents liés à des incendies de compteurs électriques et des colonnes montantes transportant l'électricité à l'intérieur des bâtiments au cours de ces dernières années a obligé les services de la direction de distribution d'électricité et de gaz de tirer la sonnette d'alarme pour attirer l'attention sur ce phénomène. En effet, les agressions ayant touché les armoires et placards abritant les compteurs électriques, des suites de leur utilisation par les locataires comme débarras pour le stockage de leurs propres affaires, a eu des conséquences regrettables sur les installations électriques communes. A titre de rappel, pas moins de 19 incidents d'incendies de placards ont été recensés en différents au cours de 3 dernières années, causant d'importantes destructions de compteurs électriques et des câbles d'alimentation, selon un communiqué de la direction de distribution de Médéa. La récurrence des cas d'agression sur biens appartenant à l'entreprise a décidé les responsables de la direction à agir, en menant une campagne de sensibilisation en direction de la clientèle sur les risques induits par l'utilisation des armoires de compteurs électriques. Pour que, désormais, ces installations ne soient plus utilisées comme débarras par des opérations de contrôle par les agents de la direction pour les débarrasser des objets stockés par les locataires dont parfois des produits inflammables et parfois toxiques (bidons de peinture, détergents, bonbonnes de gaz).

Certaines armoires sont utilisées pour la conservation de produits et restes alimentaires qui sont de nature à attirer toutes sortes de bestioles et de petits carnassiers, favorisant aussi la prolifération des rats et des souris qui sont aussi sources d'agressions des câbles et de court-circuit. En outre, la direction de distribution d'électricité et gaz avertit sur ce genre de pratiques qui sont de nature à causer des accidents graves dont les conséquences sont souvent lourdes et parfois dangereuses pour les vies humaines. Les chutes de câbles et les raccordements illicites au réseau d'électricité ainsi que les surcharges causés par ces actes sur les transformateurs électriques ont souvent été à l'origine des coupures enregistrées. La direction de distribution d'électricité et gaz de Médéa compte ester en justice tous les cas avérés d'agression sur son réseau électrique dont les actes ont négativement influé sur l'équilibre financier de sa gestion et sur le confort de sa clientèle. **Nabil B.**

LIBAN

Pour l'Iran, l'aide ne doit pas être conditionnée à un changement politique

L'aide au Liban, dévasté par l'explosion au port de Beyrouth, « ne devrait pas être conditionnée à un changement politique », a déclaré vendredi 14 août le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, alors que les États-Unis et la France pressent en ce sens.

L'aide au Liban, dévasté par l'explosion au port de Beyrouth, ne devrait pas être conditionnée à un changement politique, a déclaré vendredi 14 août le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, alors que les États-Unis et la France pressent en ce sens.
« Ce n'est pas humain d'exploiter la douleur des gens à des fins politiques »
Le ministre iranien des Affaires étrangères s'est exprimé après un entretien avec son homologue libanais démissionnaire Charbel Wehbé à Beyrouth, où se trouvent également le numéro trois de la diplomatie américaine David Hale et la ministre française des Armées Florence Parly.
Cette intense activité diplomatique se poursuit dix jours après l'explosion meurtrière au port de Beyrouth, qui a fait plus de 171 morts et 6 500 blessés et dévasté des quartiers entiers de la capitale.
Nous pensons que le peuple et le gouvernement du Liban doivent décider, et que d'autres ne devraient pas conditionner leur aide à un changement au Liban en cette situation d'urgence, a déclaré le ministre iranien.
M. Zarif répondait à un journaliste qui l'interrogeait sur les appels à la formation d'un gouvernement neutre, ne comprenant pas de représentants des partis politiques traditionnels.
À notre avis, ce n'est pas humain d'exploiter la souffrance et la douleur des gens à des fins politiques, a encore dit le responsable iranien.
Il a affirmé que c'est à l'État et au peuple du Liban de décider de l'avenir du Liban, où l'Iran soutient le puissant mouvement chiite Hezbollah, qui s'oppose à un gouvernement neutre, selon des médias locaux.
Jeudi, le sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires politiques, David Hale, a appelé dès son arrivée à Beyrouth à la formation d'un gouvernement qui répond à la volonté du peuple libanais et s'engage véritablement et agit pour la réforme.
La veille, le président français Emmanuel Macron avait mis en garde contre toute



interférence extérieure au Liban lors d'un entretien téléphonique avec le président iranien Hassan Rohani.
Réunis dimanche à l'initiative d'Emmanuel Macron, les donateurs, qui ont collecté plus de 250 millions d'euros, avaient appelé les autorités libanaises à s'engager à des réformes et annoncé que l'aide serait directement distribuée à la population, faute de confiance en ses dirigeants.
Face à la colère de la rue qui rend la classe politique responsable de l'explosion au port -où était stockées des tonnes de nitrate d'ammonium depuis six ans de l'aveu même de certains dirigeants et sources sécuritaires-, le gouvernement de Hassan Diab a démissionné lundi.
Mais le président Michel Aoun, de plus en plus décrié, n'a pas encore fixé la date des consultations avec les blocs parlementaires représentant les partis politiques traditionnels, rejetés par le mouvement de contestation, pour désigner son successeur.

R. I.

MÉDITERRANÉE

La Turquie accuse la France de se comporter «comme un caïd»

HIER, le gouvernement turc a accusé la France de se comporter « comme un caïd ». Paris a annoncé jeudi le renforcement militaire en Méditerranée orientale.
La Turquie a accusé hier la France de se comporter comme un caïd et d'accentuer les tensions en Méditerranée orientale, après le renforcement de la présence militaire dans cette zone où Ankara et Athènes s'opposent.
Tensions croissantes
La France, en particulier, devrait cesser de prendre des mesures qui accentuent les tensions. Ils n'obtiendront rien en se comportant comme des caïds, a déclaré vendredi le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu lors d'une conférence de presse avec son homologue suisse à Genève.
Ces déclarations interviennent dans un contexte de tensions croissantes entre Ankara et Paris, qui s'opposent sur la Méditerranée orientale, la Libye et la Syrie.
Jeudi, Paris a annoncé le déploiement de deux avions Rafale et de deux navires de guerre en Méditerranée orientale en signe de soutien à la Grèce, qui accuse la Turquie de mener des recherches énergétiques illégales dans ses eaux.
M. Cavusoglu a affirmé que la Turquie ne souhaitait pas l'escalade, tout en rejetant la responsabilité des crispations sur Athènes qu'il a appelé à agir avec bon sens.
La découverte ces dernières années de vastes gisements gaziers en Méditerranée orientale a aiguisé l'appétit des pays riverains et renforcé les tensions entre la Turquie et la Grèce, deux pays voisins aux relations régulièrement ponctuées de crises.
La situation s'est notamment détériorée après le déploiement lundi par Ankara d'un navire de recherche sismique, escorté par des bâtiments militaires, pour effectuer des recherches de gisements dans une zone revendiquée par Athènes.
La marine grecque est également présente dans la zone pour surveiller les activités turques, selon Athènes. Le gouvernement turc a accusé vendredi les forces grecques d'avoir tenté de harceler son navire sismique, prévenant que toute agression ferait l'objet d'une riposte.
Nous ne pouvons pas laisser la moindre attaque sans réponse. Hier, un tel incident est survenu […] Si cela continue, nous répliquerons, a affirmé vendredi à la presse le président turc Recep Tayyip Erdogan. R. I.

ACCORD DE NORMALISATION ENTRE LES ÉMIRATS ARABES ET ISRAËL

Plusieurs pays expriment leurs rejet et indignation

PLUSIEURS pays ont exprimé leur indignation et leur rejet de l'accord de «normalisation» entre les Émirats arabes et Israël, conclu sous l'égide des États-Unis, qualifié par l'Autorité
palestinienne de «trahison» de la cause palestinienne.
«Les dirigeants palestiniens rejettent ce que les Emirats arabes unis ont fait. Il s'agit d'une trahison d'El-Qods et de la cause palestinienne», a indiqué dans un communiqué la direction palestinienne, appelant à une «réunion d'urgence» de la Ligue arabe pour dénoncer le projet soutenu par les Etats-Unis. L'Autorité palestinienne a rappelé aussi son ambassadeur à Abou Dhabi . «Cet accord est rejeté et condamné. Il ne sert pas la cause palestinienne mais est considéré comme une continuation du déni des droits du peuple palestinien», a déclaré pour sa part Hazem Qassem, le porte-parole du mouvement palestinien Hamas, ajoutant qu'il s'agit d'un «chèque en blanc» pour la poursuite de l'occupation israélienne.
«Cet accord annoncé jeudi est une «stupidité stratégique» d'Abou Dhabi et d'Israël qui «renforcera sans aucun doute l'axe de résistance», a déclaré par ailleurs le ministère iranien des Affaires étrangères dans un communiqué. Pour Iran, l'»établissement de relations diplomatiques entre Israël et les alliés des Etats-Unis dans le Golfe est un objectif clé de la stratégie régionale du président américain Donald Trump pour contenir l'influence grandissante de l'Iran». Pour sa part, la Turquie a dénoncé cet accord en affirmant qu'il ne s'agit que d'une «hypocrisie qui ne servira que les intérêts des Emirats arabes». «Les Emirats arabes unis s'efforcent de présenter cela comme une sorte de sacrifice pour la Palestine, alors qu'ils trahissent la cause palestinienne pour servir leurs petits intérêts», a réagi le ministère turc des Affaires étrangères, ajoutant que «l'Histoire et la conscience des peuples de la région n'oublieront pas cette hypocrisie et ne la pardonneront jamais». Le président turc, Rajeb Tayeb Erdogan, a indiqué vendredi avoir «instruit le ministre des Affaire étrangères quant à la suspension de toute relation avec les Emirats arabes Unis».

R. I.

USMA : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SNTF

LA DIRECTION de l'USM Alger a annoncé, dans un récent communiqué de presse, la signature d'une convention avec la société Nationale de Transport Ferroviaire.« Afin de mettre l'équipe dans les meilleures dispositions, nous avons signé une convention d'une année renouvelable avec la SNTF », a déclaré Abdelghani Haddi, Directeur Général de l'USMA. L'équipe algéroise se déplacera désormais en train pour ses matchs de championnat. Deux wagons sécurisés seront mis à la disposition des Rouge et Noir.

MALAGA: BENKHEMASSA NON RETENU POUR LA PROCHAINE SAISON

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Mohamed Benkhemassa ne sera pas conservé par le FC Malaga (division 2 espagnole), la saison prochaine, a révélé le site SER Malaga. Sous contrat avec Malaga jusqu'en juin 2022, Benkhemassa est prié de trouver un nouveau club lors de l'actuel mercato, selon la même source. L'ancien milieu de terrain de l'USM Alger serait victime des grosses difficultés financières du club espagnol dont les dirigeants sont contraints de baisser grandement les salaires de certains cadres de l'équipe, arrivant à quelquefois à des réductions de 80%. Les informations rapportées par SER Malaga ont indiqué que la direction du club n'aurait, toutefois, pas proposé de revoir à la baisse le salaire des deux milieux de terrains: Mohamed Benkhemassa et le Marocain, Badr Boulahroud. Souvent blessé cette saison, Mohamed Benkhemassa (27 ans) a disputé 19 matchs (toutes compétitions confondues) avec le FC Malaga, pour sa première expérience à l'étranger.

LIGUE 2 / CR TÉMOUCHENT : HADJ MERINE NOUVEL ENTRAÎNEUR

LE TECHNICIEN HADJ Merine est devenu le nouvel entraîneur du CR Témouchent, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de ce club nouveau promu en Ligue 2 de football. Hadj Merine, qui a entraîné la saison passée l'OM Arzew (Ligue 2) et le NC Magra (Ligue 1), succède ainsi à l'ancien international Omar Belatoui, dont le contrat avec le CRT est arrivé à terme. Les gars d'Aïn Témouchent, qui ont terminé leaders de leur groupe Ouest dans la division nationale amateur avec un écart de neuf points sur le poursuivant immédiat, l'IRB El Kerma, tableront la saison prochaine sur le maintien, selon leur président Houari Talby.»Le championnat sera très difficile la saison prochaine. Nous allons affronter, dans notre groupe Centre-Ouest, des clubs connus sur la scène footballistique nationale, ce qui nous oblige dès maintenant à bien nous préparer, en renforçant notamment notre effectif avec des joueurs expérimentés», a déclaré le jeune président du CRT à l'APS. Ayant souffert le martyre sur le plan financier au cours de la précédente saison, Houari Talby espère cette fois-ci bénéficier «d'une assistance significative de la part des autorités locales», a-t-il souhaité. «Le CRT patauge dans les divisions inférieures depuis 2011 et on ne veut pas que l'équipe rétrograde à nouveau dès sa première année en Ligue 2. C'est pour cela que la contribution des autorités locales est des plus vitales la saison prochaine», a-t-il insisté.

ASM Oran : La FIFA donne son accord pour le lancement d'une académie

Le directeur technique des catégories jeunes de l'ASM Oran, Mahieddine Bekhat, a indiqué jeudi que son club préparait le lancement de son académie de football dont le dossier a été validé par la Fédération internationale (FIFA), dans le cadre de son programme de développement des jeunes talents.



«Le fait de faire partie des 13 clubs algériens dont les dossiers ont été retenus par la FIFA nous honore au plus haut point. J'estime qu'il s'agit d'une juste récompense pour notre club qui a des traditions reconnues dans la formation», a déclaré Bekhat à l'APS.A l'ASMO, le seul club de la Ligue 2 à avoir bénéficié de cette «distinction», et en dépit des problèmes financiers énormes dans lesquels il se débat et qui lui valent durant chaque intersaison le départ de plusieurs de ses pépites, on table énormément sur le nouveau projet qui a été confié au technicien Karim Amara. Ce dernier n'est autre que le fils du feu Saïd, l'ancienne figure légendaire de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), décédé il y a quelques jours. Les responsables de l'académie de l'ASMO ont déjà tout préparé concernant l'outil de travail, ainsi que l'hébergement des jeunes talents. En effet,
et selon le même interlocuteur, les deux stades Habib-Bouakeul et Miloud-Hadefi seront mis à la disposition de l'académie oranaise, alors que la nouvelle auberge de jeunes, située à l'intérieur même du deuxième stade pré-cité, sera le lieu d'hébergement des jeunes qui seront choisis pour
faire partie de la nouvelle école. Evoquant la composante de l'académie, le directeur technique des jeunes de la formation de «M'dina J'dida» a notamment informé du lancement, «une fois les infrastructures sportives rouvertes, d'opérations de prospection», poursuivant que les meilleurs joueurs de l'ASMO des moins de 15 et 17 ans «seront également intégrés au sein de la future académie du club». La FIFA a retenu, il y a quelques semaines, 13 académies (clubs, écoles, centres de formation) algériennes pour le développement des jeunes talents, rappelle-t-on. Les 13 académies ont été choisies après examen par l'instance footballistique mondiale de plusieurs dossiers fournis par les clubs des Ligues 1 et 2, via la Fédérations algérienne de football (FAF).Ces clubs ont subi ensuite une enquête effectuée par Double Pass, avait annoncé la FAF. L'entreprise belge, qui a déjà effectué 2300 analyses à travers le monde, possède une grande expérience à même d'aider les clubs algériens à améliorer leur programme de développement des jeunes talents. «Désormais, Double Pass va se mettre en relation avec les académies retenues et informera la DTN/FAF en temps utile sur l'état d'avancement de ce projet», avait précisé la FAF dans un communiqué.

WA Mostaganem : Le président du club voit grand après l'accession en DNA

AURÉOLÉ d'une accession méritée de son club, le WA Mostaganem, en Division nationale amateur (DNA) de football, et ce, pour la première année de sa présidence, Sofiane Benamar a indiqué jeudi qu'il nourrissait l'ambition de replacer le «Widad» parmi l'élite qu'il a quittée depuis 23 ans. «Je suis encore partant pour un autre projet avec le WAM, celui de le faire accéder jusqu'à la Ligue 1. Je sais que le chemin est encore long, mais notre montée en DNA, tout en ayant dominé notre championnat de la tête et des épaules, est une preuve qu'on est sur la bonne voie», déclare le jeune président à l'APS. En fait, depuis sa relégation en Division 2 à l'issue de l'exercice 1996-1997, le WAT a effectué une longue traversée du désert, qui finit par une descente au quatrième palier à la fin de la saison 2016-2017.»Quand des membres de la famille du WAM m'avaient proposé, l'été dernier, de présider leur club, j'ai vu en cette proposition une aubaine pour me lancer un défi personnel. Dieu merci, et grâce à l'entraide de tout le monde, nous avons atteint notre premier objectif, qui est d'accéder au troisième palier. Nous allons maintenant nous concentrer sur nos prochains défis. Le Widad doit retrouver la place qui est la sienne, à savoir, parmi l'élite», a insisté le nouveau membre du conseil d'administration du MC Oran, le club de sa ville natale. Ayant réuni les ingrédients de la réussite, en parvenant notamment à régulariser ses joueurs et ses entraîneurs, le boss oranais a cueilli les
fruits de sa politique, après que ses protégés aient dicté leur loi sur tous leurs adversaires.
En effet, au moment où le championnat a été interrompu en mars dernier à cause de la pandémie de coronavirus, le WAM, un club fondé en 1945 et qui a connu deux expériences dans le premier palier, occupait la première place du championnat inter-régions (groupe Ouest) avec 60 points pour 26
rencontres jouées. Le vieux club de «Beymouth» devançait de 12 points son poursuivant immédiat, l'IS Tighennif. Toujours sur le plan des statistiques, cette équipe a remporté 18 matchs contre 6 nuls et 2 défaites seulement, tout en totalisant 50 buts inscrits contre 10 seulement encaissés. Des chiffres qui confortent les «Widadis» dans leur trophée de champion de leur poule qu'ils ont décroché prématurément. Par ailleurs, le président du WAM ne perd pas de temps en matière de préparation de la nouvelle saison. Cela se traduit par l'engagement de l'entraîneur Salem Laoufi qui quitte ainsi l'ASM Oran après près de deux saisons passées à la barre technique de ce club de Ligue 2.

Coupe d'Algérie 2019-2020 : La FAF attend la réponse du MJS

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de football n'a pu su prononcer sur la suite à donner à la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), soulignant qu'il était dans l'attente de la réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Pour l'épreuve populaire de l'édition 2019/2020, le Bureau fédéral n'a pu se prononcer sur cette question car il est en attente d'une suite à donner par la tutelle, compte tenu de la spécificité de cette compétition», a indiqué l'instance fédérale mercredi dans un communiqué. La Coupe d'Algérie avait été suspendue depuis mars dernier, à l'instar du championnat, à l'issue des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars. Les clubs qui restent encore en lice sont le CABB Arréridj, l'ES Sétif, l'US Biskra, le WA Boufarik, l'USM Bel-Abbès, l'Amel Boussaâda, le Paradou AC et l'ASM Oran. Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, avait indiqué le 17 juillet dernier que la Coupe d'Algérie 2019-2020 pourrait reprendre contrairement au championnat, définitivement arrêté à l'issue de la consultation écrite initiée auprès des membres de l'assemblée générale de la fédération. «L'organisation de la Coupe d'Algérie est possible. Elle pourrait être jouée même en guise de préparation en vue de la saison prochaine», avait-il suggéré.

Réunion FIFA-CAF consacrée à la préparation du retour des activités footballistiques

Le retour des activités footballistiques, suspendues en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a été l'un des point abordés lors d'une réunion, tenue mercredi par visioconférence, entre la Fédération internationale de football (FIFA) et la Confédération africaine (CAF), en présence du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, rapporte l'instance fédérale jeudi sur son site officiel.

Les fenêtres FIFA (dates et calendrier international), et l'annulation et/ou le report de certaines compétitions, ont été également inscrites à l'ordre du jour, au cours de cette réunion de trois heures , tenue en présence du président de la FIFA Gianni Infantino, du président de la CAF Ahmad Ahmad. Etaient présents aussi aussi des membres du Conseil de la FIFA et du comité exécutif de la CAF : Faouzi Lekjaâ (Maroc), premier vice-président de la CAF, Hani Abo Rida (Egypte), Tarek Bouchamaoui (Tunisie), et Ahmed Yahia (Mauritanie). Il y avait aussi, côté FIFA, Mme Fatma Samoura, secrétaire générale, Mattias Grafstrom, secrétaire-adjoint et Veron Mosengo-Omba, directeur régional de la Division des associations membres Afrique et Caraïbes, précise la même source. «Invité à intervenir après le président de la



CAF, Kheireddine Zetchi a dressé un tableau sur la situation de la pandémie en Algérie, son évolution et toutes les décisions et mesures prises par la fédération depuis le mois de mars, et l'arrêt des activités sportives, jusqu'au dernier bureau fédéral tenu le 10 août», avec notamment le recours à «une consultation écrite auprès des membres de l'Assemblée générale. Ce qui a amené à prendre la décision de mettre fin à la saison 2019-2020», souligne la FAF. La démarche participative qui «a été saluée par les instances FIFA - CAF, tout comme les efforts consentis à s'adapter à une crise sans précédent, que ce soit par rapport aux réaménagements apportés au système de compétition ou bien la possibilité donnée aux différents démembrements (Ligues) de continuer à activer en attendant la tenue de leurs assemblées générales de renouvellement de mandat». Enfin, la FAF indique que «d''autres réunions sont prévues à l'avenir, cette fois avec la président de la CAF pour faire le point à chaque fois sur l'évolution de la situation dans les différents pays des associations membres et l'aide à apporter à ces dernières».

Football amateur-Fifa: La DTN conviée à une réunion par visioconférence

LA DIRECTION technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), est conviée à une réunion par visioconférence le jeudi 20 août, organisée par le Département technique de la fédération internationale de football (Fifa), dans le cadre du projet pilote de «Développement des talents – analyse de l'écosystème du football», rapporte jeudi l'instance fédérale sur son site officiel. Cette séance sera consacrée pour donner les explications nécessaires et réviser ensemble le questionnaire avant de le transmettre à la Fifa, précise la même source. La FAF rappelle que le président Kheireddine Zetchi, et le DTN Chafik Ameur, «ont eu une séance de travail au sujet de ce dossier, à l'issue de laquelle le premier responsable de la fédération a tenu à féliciter le travail mené par le DTN et son équipe, et qui a permis à l'Algérie de décrocher un tel projet».

Le Département technique de la Fifa a retenu un certain nombre d'associations membres, dont la FAF, sur la base du dossier introduit par la DTN. L'instance internationale à travers son département technique, a lancé cette année le projet «Développement des talents – analyse de l'écosystème du football» qui servira de base au programme de haute performance prévu pour 2021.»
A partir de ces mêmes principes, il a été décidé de créer un programme pour le développement du football amateur, d'autant que ce pan de l'écosystème du football occupe une place essentielle au sein des associations membres puisqu'il permet à tout un chacun (garçon, fille, femme et homme) de jouer au football, quel que soit son niveau, son âge, sa religion et son environnement», avait expliqué la FAF précédemment.

LA DTN ARRÊTE LES DIPLÔMES REQUIS POUR EXERCER DURANT LA SAISON 2020-2021

LA DIRECTION technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), a arrêté les exigences des diplômes d'entraîneurs requis pour exercer lors de la saison 2020-2021, rapporte jeudi l'instance fédérale sur son site officiel. Pour la Ligue 1 professionnelle, désormais composée de 20 clubs suite au léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition, chaque
entraîneur ou entraîneur-adjoint doit impérativement être titulaire d'un diplôme CAF A, UEFA, ou AFC Pro, type 3e degré. Concernant le poste de préparateur physique et d'entraîneur des gardiens de but, la DTN exige respectivement un diplôme fédéral de préparateur physique de haut niveau (PPH) et diplôme fédéral N1 et N2, et cela pour l'ensemble des paliers. Pour pouvoir entraîner en Ligue nationale 2, composée de deux groupes de 18 clubs chacun, et en Division nationale amateur (DNA), la DTN exige un diplôme de Conseiller en Sport (CS) ou technicien supérieur en sport (TSS en football) pour le poste d'entraîneur en chef ou assistant. Enfin, pour les techniciens désireux d'exercer leur métier en Ligue régionale, ils devront être titulaire d'un diplôme fédéral d'entraîneur
(DFE 3) deuxième degré pour la LRF1, et DFE 2 premier degré pour la LRF 2.

Football Algérie: Les clubs contestataires de la LNFA et de la LIRF introduisent des recours

DES CLUBS relevant de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et de la Ligue inter-régions (LIRF), «se considérant lésés par les règles de départage appliquées dans les cas d'égalité», ont introduit des recours pour «être rétablis dans leurs droits», rapporte mercredi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. «Sur demande du président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, les membres du Bureau fédéral ont reçu les présidents et représentants des clubs relevant de la LNFA et ceux de la LIRF se considérant lésés par les règles de départage appliquées dans les cas d'égalité. Les débats se sont déroulés dans une ambiance détendue et empreinte de démocratie et de franchise. Les dossiers de ces clubs seront traités par la Commission fédérale de recours», indique la fédération dans un communiqué. Les clubs du JS Haï Djabel et CRB Dar El-Beïda (LNFA) ainsi que de l'ES Berrouaghia, du CRB Hennaya, de l'ARB Ghriss, du SA Sétif et de l'AB Barika (LIRF) ont contesté la décision de ne pas bénéficier d'accession, dans le cadre du léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition, appliqué à l'issue de la consultation écrite initiée par la FAF auprès des membres de son assemblée générale pour décider du sort de la saison 2019-2020, finalement arrêtée à cause de la pandémie de coronavirus . Les décisions qui seront prononcées par la commission fédérale de recours permettront de valider la composition des deux groupes de la Ligue 2 amateur : Centre-Est et Centre-Ouest.

L'IVOIRIEN DAOUDI ISLA DEUXIÈME RECRUE ESTIVALE DU MCA

LE MILIEU de terrain ivoirien du CABB Arreridj Daoudi Isla Diomandé, s'est engagé jeudi pour un contrat de trois ans avec le MC Alger, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook. Isla (22 ans) devient ainsi la deuxième recrue estivale du «Doyen» après le défenseur central Mouad Hadded, ce dernier a paraphé un contrat de deux saisons, en provenance du JSM Skikda, promue en Ligue 1 professionnelle. Le joueur ivoirien avait rejoint le championnat algérien en 2018, en s'engageant avec l'ES Sétif, lui qui avait déjà porté auparavant le maillot de l'ES Zarzis (Tunisie) et du SO Cholet (France).Outre la stratégie de promouvoir quelques joueurs issus de la réserve, la direction du MCA compte engager d'autres joueurs, dans l'optique de jouer les premiers rôles en championnat, mais également faire bonne figure lors de la prochaine édition de la Ligue des champions 2020-2021, coïncidant avec le centenaire du club algérois. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi et s'étalera jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé.

AMRANE NOUVELLE RECRUE ESTIVALE DU CSC

L'ATTAQUANT du CA Batna, Fayek Amrane, s'est engagé jeudi pour un contrat de trois saisons avec le CS Constantine, a appris l'APS auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Auteur de 8 buts en 24 matchs avec la formation batnéenne, Amrane, âgé de 23 ans, avait déjà évolué à l'US Chaouia, au MO Constantine et à l'AB Merouana. Amrane rejoint ainsi les deux premières recrues estivales du CSC, le défenseur Ahmed Maâmeri (WA Boufarik) et le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran), qui se sont également engagés pour trois ans.Outre l'opération de recrutement, la formation de l'Est a enregistré au cours de la semaine la désignation de Yazid Laâla à la tête du Conseil d'administration. Ce cadre dirigeant au sein de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), actionnaire majoritaire, succède à Saïd Naouri. Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Puis il a dirigé la barre technique du CR Belouizdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2018-2019 et le club marocain du Difaâ Hassani El-Jadida. Son aventure avec la formation marocaine, qui devait s'étaler sur une période de six mois renouvelable, a pris fin en mai dernier après la décision de la direction de résilier son contrat à l'amiable en raison des répercussions de la crise sanitaire de nouveau coronavirus (Covid-19). Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad , déclaré «à titre exceptionnel» champion d'Algérie.

JUSTICE

Installation du président et du procureur général de la cour de Sétif

LE NOUVEAU président de la Cour de justice de Sétif, Rachid Allène ainsi que le nouveau procureur général de la même Cour, Abdelmadjid Belhadj ont été installés jeudi dans leurs fonctions, au titre du mouvement opéré dans les corps des présidents des cours de justice et des procureurs généraux, décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.
La cérémonie d'installation a été présidée au siège de la Cour par le procureur général adjoint à la Cour suprême et représentant du ministre de la Justice, Gardes des Sceaux, Khaled Zebiri qui a inscrit ce mouvement «dans le cadre de la satisfaction des revendications populaires du Hirak relatives au recours aux jeunes élites dont la compétence et l'intégrité sont reconnues afin de promouvoir l'autorité judiciaire sur les plans de l'efficacité, la souplesse, la proximité des citoyens et la lutte contre la corruption et pour recouvrer la confiance de la société». Khaled Zebiri a considéré que «les réalisations et acquis faits dernièrement exigent persistance, détermination et travail sans répit pour parvenir aux objectifs souhaités d'amélioration des performances et rendement de la justice, de développement de ses structures et sa modernisation en coordination avec tous les acteurs du secteur judiciaire que sont les magistrats, les greffiers, les avocats, les huissiers de justice, les notaires, les agents de la police judiciaire et autres». Il a également estimé que «la pierre fondamentale à l'édification de l'Algérie nouvelle est l'amendement prochain de la Constitution, relevant que l'avant-projet de cet amendement constitutionnel présenté aux diverses institutions de la République pour débat et enrichissement contient beaucoup de dispositions nouvelles qui consolident l'indépendance de la justice et des magistrats et consacrent le droit à la défense qui satisferont les revendications du Hirak». Le nouveau président de la Cour de justice de Sétif, Rachid Allène a rejoint le secteur de la justice en 1995 occupant diverses fonctions dont celles de magistrat au tribunal de Djelfa, juge instructeur au même tribunal puis à celui de Boufarik (Blida) puis au tribunal de Blida. Il a été aussi doyen des juges instructeurs au tribunal de Sidi M'hamed (Alger) et récemment président de la Cour de Tiaret. Le nouveau procureur général Abdelmadjid Belhadj a débuté sa carrière professionnelle en 1989 en tant que procureur de la République au tribunal d'El Aouinet (Tébessa) avant d'assumer nombre d'autres fonctions dont procureur général adjoint à la Cour de Bouira et procureur général à la Cour de Tiaret.

UNIVERSITÉ DE MASCARA

Pas de cours de rattrapage pour les étudiants de licence

L'université de Mascara Mustapha Stambouli a décidé de ne pas programmer des cours de rattrapage pour les étudiants de licence ayant suivi 70 à 80% du programme de l'année universitaire 2019-2020 interrompu à cause de la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris jeudi du recteur de cet établissement



Les membres de la cellule de préparation du protocole final de gestion de la fin de l'année universitaire 2019-2020, regroupant des représentants des enseignants, des étudiants, des personnels et des cadres de l'université, des facultés et de la Direction des œuvres universitaires, ont noté que le total des inscrits en licence dans diverses disciplines ont suivi 70 à 80 % du programme universitaire annuel ce qui permet de passer sans terminer le programme.
Le passage direct aux examens permettra aux diplômés de programmer les cours de master et de doctorat dans de bonnes conditions en respectant toutes les procédures approuvées par le protocole de fin d'année universitaire dont notamment celle de la distanciation physique.
Les membres de la cellule ont approuvé 31 procédures scindées en quatre axes pour s'assurer de la fin de l'année universitaire dans de bonnes conditions sanitaires et organisationnelles. Ces procédures sont déduites du protocole élaboré par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont été débattues et enrichies par toutes les parties au niveau universitaire.
Les mesures adoptées pour le volet pédagogique prévoient, entre autres, la reprise des études à distance sous forme de révision et d'accompagnement pour la fin de l'année universitaire, la répartition en groupes et périodes pour les étudiants de master et de doctorat et la mise d'espaces Internet à la disposition des étudiants au niveau des facultés et de la bibliothèque centrale à partir du 23 août, outre la réalisation d'une base de données de
cours thématiques pour les mettre à la disposition des étudiants et du prolongement de la période des cours jusqu'à 18 heures.
Concernant les examens, cinq mesures ont été décidées, notamment celles de la réduction de la durée des examens, l'évaluation des étudiants à travers des questions aux choix multiples et de travaux préparés par des étudiants.
D'autres mesures ont été prises pour les étudiants étrangers ayant quitté l'Algérie vers leurs pays et ne pouvant pas revenir à cause de la suspension des vols et la fermeture des frontières, ainsi que pour les enseignants absents pour des raisons convaincantes. Parallèlement, la même cellule a approuvé 11 mesures concernant le volet sanitaire dont sept liées au social comme l'affectation de chambres individuelles et le recours aux repas à emporter avec l'allongement des horaires de distribution et le transport de 25 étudiants par bus universitaire au maximum.A noter que l'université Mustapha Stambouli comprend sept facultés qui accueillent plus de 20 000 étudiants.

R. R.

UNIVERSITÉ D'OUARGLA

Un protocole sanitaire en prévision de la reprise des cours

UN PROTOCOLE SANITAIRE visant à limiter la propagation du coronavirus (Covid-19) et diminuer au maximum les risques de contamination a été mis en place par l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), dans le cadre de la sécurisation de la reprise des cours le 1er septembre prochain et la préparation de la prochaine rentrée, selon un communiqué de cet établissement d'enseignement supérieur.
Ce protocole a pour objectif d'assurer une reprise sécurisée permettant de terminer les cours de l'actuelle année 2019-2020 dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures de prévention de la covid-19, et l'organisation de la prochaine rentrée universitaire 2020/2021. Sur le plan pédagogique, l'UKMO vient de rendre publique une série de gestes barrières en prévision de la reprise des cours, dont le renforcement de l'enseignement à distance (cours et travaux dirigés) pour l'achèvement de l'année académique 2019/2020, tout en veillant au strict respect de la distanciation physique, est-il signalé. De plus, la réorganisation de l'enseignement en présentiel, par groupes d'étudiants pendant une période ferme (deux semaines), afin de gérer les flux d'étudiants dans le cadre du respect des normes de santé, non seulement au niveau des établissements d'enseignement mais aussi dans les résidences universitaires. Ainsi, il est prévu la réduction des effectifs dans les groupes et le temps consacré aux séances pédagogiques, à savoir 1 heure pour les cours et les travaux dirigés (TD) et 2 heures pour les travaux appliqués (TP), a-t-on fait savoir de même source, en soulignant que les examens de la finde cette saison et les rattrapages seront effectués au maximum avant le 12 novembre 2020. La direction de l'UKMO s'emploie aussi à organiser les examens en respectant les précautions sanitaires, notamment la distanciation physique.La désinfection périodique des locaux pédagogiques et administratifs, ainsi que l'interdiction des regroupements, la distanciation physique et l'obligation du port du masque de protection, sont également indispensables.D'autres dispositions liées aux conditions d'hébergement, de restauration
et de transport des étudiants ont également été prévues dans le cadre de ce protocole. Tout comme des mesures sanitaires particulières ont été prises également au profit des personnels administratifs, techniques et des différents services chargés de l'encadrement des établissements universitaires.
Depuis la fermeture des établissements d'enseignement supérieur en mars dernier en raison de la pandémie de Covid-19, les cours ont été dispensés via les plateformes numériques.
S'agissant de la rentrée universitaire 2020/2021 programmée, à partir du 18 novembre 2020, l'UKMO s'engage à poursuivre l'enseignement à distance pour les nouveaux bacheliers notamment, est-il ajouté dans le communiqué de l'Université.

R. R.

ANIMATION CULTURELLE SUR LA TOILE

Un acquis pour les artistes

L'animation culturelle et artistique virtuelle occupe une place proéminente sur le web et les réseaux sociaux cet été à Annaba notamment avec le confinement à domicile, dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19 et la suspension des activités artistiques et culturelles qui avaient pour habitude de drainer les foules.

«Pour que l'artiste perpétue sa mission de sensibilisation, essentiellement durant cette crise sanitaire exceptionnelle, il a fallu faire preuve d'inventivité pour préserver le lien avec le public en exploitant la Toile et créer une ambiance récréative et divertissante, mais aussi pour véhiculer des messages de sensibilisation et de prévention», a affirmé à l'APS le directeur du théâtre régional de Annaba, l'artiste Abdelhak Benmaârouf.

«Le défi pour les artistes de Annaba durant cette pandémie qui a affectéle monde entier est de jeter des passerelles interactives virtuelles pour s'introduire, à travers l'image et le son, dans les foyers afin d'offrir du divertissement aux enfants mais aussi aux familles avec un éventail de programmes artistiques et de sensibilisation, en plus de divers concours visant à créer un lien virtuel avec tous les membres de la famille», a ajouté M. Benmaârouf.

A la faveur de ces actions innovantes, le théâtre régional de Annaba a investi les foyers avec des représentations théâtrales quotidiennes diffusées sur les réseaux sociaux, en particulier sur la chaîne YouTube du théâtre qui propose depuis les quatre (4) derniers mois, des
représentations théâtrales pour enfants et d'autres destinées aux adultes, à raison de deux représentations par jour, a souligné la même source.M. Benmaârouf a fait savoir, par ailleurs, qu'en plus des productions propres au théâtre régional de Annaba, ce dernier a fait appel à d'autres œuvres théâtrales produites par le théâtre national algérien et d'autres
théâtres régionaux, en plus des œuvres de certaines associations et coopératives culturelles activant dans le quatrième art, afin d'animer et enrichir son espace virtuel.

Dans ce contexte, en vue d'atteindre un degré d'interaction culturel élevé via le web, le théâtre régional de Annaba a lancé des concours parallèlement aux représentations théâtrales et les actions de sensibilisation relatives à la situation sanitaire exceptionnelle prévalant actuellement, notamment «Masrah El Aîla», une sorte de



mini monologues dédiés à la pandémie de coronavirus, filmés à l'aide d'un Smartphone, a-t-il détaillé.

Cela, confie-t-il, en plus d'un autre concours intitulé «Ridae El masrah» consacré à la meilleure photographie reflétant la réactivité des enfants vis-à-vis des représentations théâtrales virtuelles suivies au sein du foyer, en plus d'autres concours de dessin et de contes populaires.

Selon M. Benmaârouf, le théâtre régional de Annaba a réussi, à travers ces activités novatrices, à «briser l'isolement et à transformer le confinement en un moment de communion entre les adultes et les plus jeunes», en particulier l'animation «Ahkili Hidjaya», qui a permis à des jeunes de raconter des histoires de notre riche patrimoine, avec le concours de leurs parents.

Il a assuré, en ce sens, que les membres du comité d'organisation de ces manifestations ont précisé que ces activités virtuelles ont recueilli plus de 15.000 followers.

MANIFESTATIONS VIRTUELLES SUR LE CINÉMA ET LA PHOTOGRAPHIE—

En plus de divertir les internautes et briser le mur de l'isolement généré par cette situation sanitaire exceptionnelle, les activités virtuelles concoctées à Annaba ont donné lieu à d'autres manifestations culturelles virtuelles consacrées au septième art et à la photographie, a indiqué, pour sa part, Dalil Belkhoudir, réalisateur à l'origine du festival virtuel international du court-métrage.

A cet égard, M. Belkhoudir a estimé que «l'initiative novatrice de lancer un festival virtuel du court-métrage en avril dernier s'est imposée en devenant une manifestation virtuelle mensuelle et un espace de communication et d'échanges entre les professionnels du cinéma, mais aussi une occasion de former et stimuler les talents dans le domaine du cinéma et de la production de courts-métrages».

Selon lui, le nombre croissant des participants de l'intérieur et de l'extérieur du pays, passant de 20 courts métrages durant la session d'avril à 33 durant celle de juin, traduit bel et bien «l'accueil favorable qu'a reçu cette initiative par la famille du septième art, en
particulier les amateurs de cinéma pour lesquels la manifestation constitue une opportunité de formation et d'apprentissage en échangeant notamment à distance avec des professionnels de la photographie, du montage et de la réalisation».

La photographie est également à l'honneur à travers des activités culturelles et artistiques virtuelles matérialisées par une animation intitulée «Le Salon virtuel de la photographie», qui a vu la participation, via le web, de pas moins de 1.112 photographes de 22 pays, notamment l'Algérie dont les œuvres ont porté sur le confinement instauré dans différentes régions du pays, a fait savoir le photographe Ahmed Hamel, à l'origine de cette initiative.

Selon M. Hamel, les nombreuses photographies exposées durant ce Salon virtuel, dont des photos du Sud de l'Algérie et de pays arabes et africains, ont mis en exergue le confinement imposé par la pandémie de Covid-19 qui a boosté la créativité de ces artistes, et le bon usage des réseaux sociaux par les jeunes.

APS

PRIX KATARA POUR LE ROMAN ET L'ART PLASTIQUE

Des plasticiens algériens primés

DES ARTISTES plasticiens algériens ont décroché 6 des 14 prix Katara pour le roman et l'art plastique, organisé par la fondation culturelle Katara, et dont les résultats ont été annoncés récemment.

Les lauréats algériens de ce prix, qui a vu la participation de 856 artistes de différents pays arabes, sont Zedani Mohamed Zineddine pour la couverture du roman «El Makhtoufa» de Wared Badr Es-salem, Inès Abdelmounaim pour la couverture du roman «Une tasse de café et un croissant» du romancier Nacer Salmi, Nour Imène Merabet pour la couverture du roman «Haim et moi» de Habib Sayah. Les trois autres primés sont Wiam Saheb pour la couverture du roman «Un femme à l'opposé d'elle-même» de l'écrivaine jordanienne Laila al-Atrash, Salim Mansouria pour la couverture du roman «Un visiteur de l'avenir» d'Imad Daboussi, ainsi que Tayeb Laidi pour la couverture du roman «Pardon ô Montagne».

Tous ces romans avaient remporté les prix de la précédente édition du Prix Katara pour le roman. Outre une récompense financière à titre d'encouragement, chaque lauréat aura son nom affiché sur la couverture du roman en question.

Le prix Katara pour le roman et l'art plastique a été lancé, pour la première fois en 2017, avec comme objectifs lier le roman à l'art plastique. Des artistes plasticiens qataris ont illustré les couvertures de parutions du prix Katara pour le roman arabe dans les précédentes éditions jusqu'à la 6e édition en 2019. La participation a été alors ouverte aux différents artistes plasticiens de par le monde. Pour rappel, la fondation culturelle supervise la gestion du village Katara, l'un des monuments civilisationnels de la capitale qatarie Doha et un lieu de rencontre des intellectuels et des artistes et un centre de conférences, concours, expositions et de concerts de musiques et autres formes de l'expression artistique.

R. C.

DES BÉDÉISTES ALGÉRIENS AU SALON VIRTUEL DE LA BANDE DESSINÉE EN TUNISIE

LA NOUVELLE génération de bédéistes algériens sera à l'honneur lors 24e Salon international de la bande dessinée de Tazarka en Tunisie avec la participation d'une dizaine de dessinateurs à cette édition virtuelle qui s'ouvre jeudi, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Afin de respecter les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus, les organisateurs du salon ont opté pour une version virtuelle avec des ateliers en ligne, des tables rondes et un riche contenu vidéo qui sera diffusé sur les réseaux sociaux.

Les travaux de Bouchra Mokhtari, Nesma Mesbah, Mahrez Si Saber, Ahmed Abzouzi, Sofiane Belaskri, Samir Togui seront mis en avant avec d'autres dessinateurs tunisiens comme Abir Gasmi, Noha Habaieb et Chakib Daoud. Des portraits vidéo de chacun des artistes seront diffusés sur les pages de l'événement sur les réseaux sociaux en plus d'une table ronde sur l'histoire et l'évolution de la bande dessinée en Algérie animée par l'universitaire, journaliste et écrivain Lazhari Labter. Des performances artistiques diffusées en direct et des concours destiné aux enfants sont également au programme de la manifestation. Organisé par l'association culturelle tunisienne «Cercle des amis de l'image» ce salon, qui se poursuit jusqu'au 16 août, vise à découvrir de jeunes talents, à accompagner la créativité artistique chez l'enfant et à contribuer au développement des arts de visuels.

Elle rentre chez elle une semaine après son enterrement



UNE JEUNE INDIENNE a été retrouvée morte dans une valise. Elle a été enterrée et sa belle-famille accusée de meurtre. Mais le corps appartenait en réalité à une autre personne…

Six jours après avoir été déclarée morte et enterrée, une jeune femme en Inde s'est présentée à la police, relate le Times of India

L'Indienne de 22 ans avait en effet été «identifiée» par sa famille lorsque le corps d'une jeune femme avait été découvert le 27 juillet dans une valise à Ghaziabad, dans l'État de l'Uttar Pradesh.

La police avait alors accusé son mari et ses beaux-parents de l'avoir tuée. Les trois ont été placés en détention.

PERSONNE N'A REMARQUÉ L'ERREUR

Le corps de la victime a été enterré. Étonnamment, la famille n'a eu aucun doute sur son identité même lors de la cérémonie.

Selon la police locale, le corps a été identifié par son frère et sa mère.

Comme elle aurait été torturée par sa belle-famille, ses parents avaient exposé à la police leurs soupçons selon lesquels elle aurait été tuée par sa nouvelle famille.

La jeune femme a été portée disparue le 22 juillet.

Six jours plus tard, elle a expliqué à la police qu'elle était partie dans une ville voisine sans rien dire à personne.

Ses beaux-parents et son mari ont été disculpés. Reste à savoir qui était la jeune femme dans la valise…

Une astuce a permis à un économiste roumain de gagner au loto 14 fois



UN ÉCONOMISTE ROUMAIN qui vit actuellement au Vanuatu a révélé une astuce qui lui a permis de rafler 14 fois la cagnotte du loto.

La méthode est simple à condition de trouver une grosse somme d'argent pour débuter, relate l'Independent.

L'économiste et mathématicien roumain Stefan Mandel qui a déménagé en Israël avant de s'installer en Australie puis au Vanuatu a compris comment gagner au loto.

La méthode est simple, à condition de pouvoir collecter suffisamment d'argent pour débuter, rapporte l'Independent.

Stefan Mandel a calculé que pour une loterie dans laquelle il faut choisir six numéros situés entre 1 et 40 le nombre de combinaisons possibles est de 3.838.380. L'étape suivante consiste à trouver des jeux où le jackpot est au moins trois fois supérieur au nombre de combinaisons possibles. Si le jackpot est, par exemple, de 10 millions d'euros et que le ticket coûte un euro, le gain, après avoir joué chaque combinaison, sera de 6.161.620 euros. Il ne reste qu'à rembourser les investisseurs et à recommencer en achetant soi-même un plus grand nombre de tickets.

LES RISQUES ENCOURUS

Stefan Mandel a réussi son astuce à 14 reprises au total, les deux premières fois en Roumanie, puis au Royaume-Uni et en Australie où cette méthode est actuellement interdite. Sa méthode n'est cependant pas sans risque. CNews signale que la combinaison gagnante pourrait être trouvée par un ou plusieurs autres joueurs. Le jackpot sera alors divisé entre chacun d'entre eux et le reste pourrait ne pas suffire à rentrer dans les frais investis.

Un puissant typhon inverse le sens d'une chute d'eau en Chine



Le typhon Hagupit, qui s'est abattu sur la province chinoise du Zhejiang, a littéralement inversé le sens d'une chute d'eau, alors que la vitesse du vent dépassait les 130 km/h, relatent les médias.

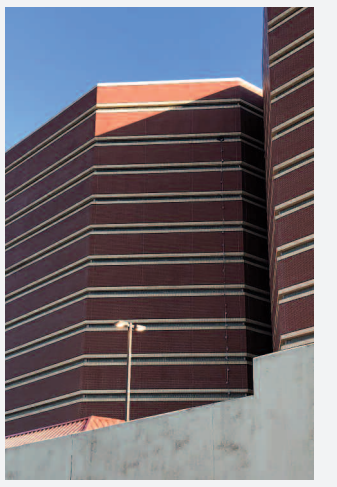
La cascade de 190 mètres de haut, qui s'écoule du pic de Lingfeng, dans la province chinoise du Zhejiang, dans l'est du pays, a changé de sens sous l'effet des vents violents du typhon Hagupit.

Une vidéo publiée par China Plus News montre l'eau de la cascade emportée par les rafales de vent.

Le typhon Hagupit, le quatrième typhon à arriver en Chine depuis le début de l'année, a frappé la province du Zhejiang le 4 août au petit matin, selon China.org, qui cite le Centre météorologique national (NMC). Ce typhon né dans le Pacifique a apporté des vents violents et des pluies torrentielles avec des vents soufflant à 38 m/sec.

Plus de 380.000 personnes ont été évacuées des zones sinistrées, d'après les médias chinois. Les communications automobiles et ferroviaires ont été perturbées et il y a eu des coupures de courant.

CETTE MÉTHODE A PERMIS À DEUX DÉTENUS DE S'ÉVADER D'UNE PRISON US



LA POLICE a interpellé le 31 juillet deux évadés de prison dans l'État américain de l'Oklahoma. Ils avaient fabriqué une corde de plus de 100 mètres avec des draps pour descendre du 12e étage de l'établissement correctionnel.

Deux détenus se sont évadés vendredi 31 juillet d'une prison de l'État américain de l'Oklahoma à l'aide une corde faite à partir de draps, rapporte le journal The Oklahoman. L'évasion a eu lieu vers 5h20 heure locale. Ils ont attaché l'extrémité d'une corde de 100 mètres au pied d'une table en métal et ont cassé une fenêtre pour descendre du 12e étage de l'établissement correctionnel. Dans leur cellule, la police a trouvé un schéma de la prison dessiné à la main.

Mais lors de leur évasion, l'un d'eux est tombé du quatrième étage et s'est cassé la cheville. Les gardiens ont remarqué l'évasion seulement deux heures plus tard. Ils ont réussi à trouver ce fugitif juste à l'extérieur du périmètre de la prison.

L'interpellation de l'autre homme

L'autre, condamné pour murtre, a été interpellé quelques heures plus tard à environ 10 kilomètres de la prison dans le sud-ouest d'Oklahoma City.

Il avait enfilé un jean, une chemise et des bottes de cowboy.

Selon les enquêteurs, il allait voir son père et peut-être fuir le pays. La prison a été ouverte en 1991. Au cours de la cérémonie d'inauguration, les autorités l'ont qualifiée de sûre.

Cependant, deux mois plus tard, la première évasion a eu lieu, aussi avec des draps.

L'incident de vendredi a provoqué une nouvelle vague de critiques à l'égard de la sûreté de l'établissement.



ACTE ÉTONNANT, MAIS LÉGITIME: ELLE TRANSPORTAIT LES RESTES DE SON ÉPOUX... DANS SA VALISE

LES SERVICES de sécurité de l'aéroport de Munich ont trouvé le 3 août un squelette humain dans la valise d'une septuagénaire, d'après un communiqué de la police fédérale allemande, cité par le Spiegel. Il s'est avéré que la femme voulait rapatrier les restes de son mari de Grèce en Arménie, un acte légitime pour la police allemande. Une découverte pour le moins inhabituelle et assez terrifiante a été faite le 3 août à l'aéroport de Munich, lors du passage au scanner, des ossements humains ont sonné dans le bagage d'une femme. Une Arménienne âgée de 74 ans et résidant en Grèce transportait en effet dans sa valise le squelette de son mari défunt, indique un communiqué de la police fédérale allemande, cité par le Spiegel.Accompagnée de sa fille de 52 ans, la veuve envisageait de le rapatrier de sa résidence en Grèce dans la capitale arménienne, Erevan, via Munich et Kiev, est-il indiqué.

UN ACTE LÉGITIME

Les deux femmes disposaient de tous les documents nécessaires, y compris le certificat de décès de l'homme disparu en 2008 et initialement enterré près de son domicile, à Thessalonique. Suite à la consultation de ces documents et à la vérification des informations données par les voyageuses, elles ont été autorisées à continuer leur périple avec le squelette dans leur valise. Le procureur de la ville de Landshut n'avait trouvé aucune «pertinence pénale dans l'affaire», la police fédérale établissant que le transfert était en effet légitime.

Start-up : comment se préparer à la croissance ?

Business : Le co-fondateur d'une des start-up les plus prospères d'Amérique du Nord partage sa vision du leadership et propose quelques conseils sur la façon dont les entreprises peuvent se positionner pour anticiper leur croissance.

Comment les entrepreneurs et les fondateurs de start-up positionnent-ils leurs entreprises pour favoriser la croissance en période d'incertitude et de récession ? Pour répondre à cette question, Ray Wang, PDG et fondateur d'une société de conseil basée dans la Silicon Valley, Constellation Research, et moi-même avons interrogé un PDG et cofondateur de start-up. Il a lancé son entreprise lors de la dernière récession économique, puis l'a développée jusqu'à ce qu'elle devienne la 34e start-up à plus forte croissance en Amérique du Nord.

Michael J. Sikorsky est le PDG et le cofondateur de Robots & Pencils. Il a cofondé son entreprise en 2009 et l'a fait croître de 4 800 % au cours des cinq premières années. 34e start-up à la croissance la plus rapide en Amérique du Nord, Robots & Pencils est devenu un partenaire de confiance pour certaines des entreprises les plus innovantes du monde, avec plus de 250 applications utilisées par près de 80 millions de personnes. Le PDG a été nommé parmi les 50 personnes les plus influentes au Canada. Il a également été distingué par Ernest Young "entrepreneur de l'année" et a tenu plusieurs conférences à Harvard, Stanford, au MIT ainsi qu'au Forum économique mondial.

Les 10 points à retenir

1-Le futur ne demande pas d'autorisation.
Michael Sikorsky nous rappelle que les technologies d'intelligence artificielle (IA) ne demandent pas de permission. La prochaine génération de talents s'attendra également à une plus grande autonomie de la part des entreprises. Dans la quatrième révolution industrielle, la disruption doit commencer par la manière de concevoir l'organisation. Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas les entreprises qui font bouger les lignes, ce sont les gens.

2-La structure organisationnelle est un avantage concurrentiel.

Comment concevoir son entreprise afin qu'elle soit continuellement en mouvement, et qu'elle ait un flux optimal et une friction minimale ?
Comment créer de la valeur adaptée à la vitesse du besoin ? Michael Sikorsky estime qu'il existe trois indicateurs clés de performance (KPIs) à prendre en compte dans une organisation : la rapidité des



décisions, qui est réellement basée sur la confiance ; le jugement ; et la mesure de la pensée entrepreneuriale.
« La vitesse est la nouvelle monnaie du monde des affaires.
Et pour aller vite dans ce domaine, vous devez être conçu pour le mouvement », explique-t-il.

3-La neige fond sur les bords.

Michael Sikorsky nous rappelle l'idée d'Andy Grove, ancien PDG d'Intel, qui disait que la neige fond par les bords. Ce qu'il voulait dire, c'est qu'il faut se demander comment repousser autant que possible les décisions jusqu'aux limites de l'organisation, puis comment suivre le talent qui peut vous y mener. Avec la croissance explosive des technologies, comment une entreprise peut-elle sortir de la logique d'une direction verticale ? Michael Sikorsky a construit une entreprise sur les principes flow, basés sur les organismes vivants. Andy Grove nous rappelait également l'importance d'une bonne dose de paranoïa pour obtenir des performances élevées. Aujourd'hui, compte tenu de la santé, du climat, des périodes de difficultés et d'incertitude économiques, la rapidité et la pertinence sont deux monnaies importantes du monde des affaires.

4-Les humains sont des substituts faibles des robots.

Alors que nous passons de la troisième à la quatrième révolution industrielle, les humains se doivent d'être de plus en plus humains. Les employés doivent avoir plus de possibilités de créativité et d'engagement, en introduisant de manière significative l'automatisation dans leurs entreprises.

5-Les chefs d'entreprises axées sur la croissance sont des concepteurs de circuits de course axés sur les pilotes.

Michael Sikorsky explique que son objectif est de construire une piste de course et d'inviter des talents capables de rouler à la vitesse maximale sur la piste.
Il a conçu une piste de course pour permettre à son personnel de s'exécuter le plus rapidement possible.
Il pense que les talents construisent la route vers l'avenir. En tant que jeune entrepreneur, il a construit une piste de course pour un modèle descendant, en se concentrant sur l'optimisation de sa propre vitesse. Plus tard, il a réalisé que l'accent devait être mis sur les talents, et non sur le PDG ou la direction. En fin de compte, la croissance d'une entreprise est fonction de la croissance de ses collaborateurs.

6-Les décisions sont soit à sens unique, soit à double sens.

Une porte à double sens permet à votre équipe d'aller vite et de revenir si les décisions sont incorrectes.
Les portes à sens unique sont plus difficiles à franchir et nécessitent donc plus de réflexion et d'analyse.

7-Remettre en question les hypothèses, en commençant par les siennes.

Michael Sikorsky fait référence à une citation de Charlie Munger : « si vous n'avez pas détruit au moins une idée parmi vos meilleures et vos favorites chaque année, alors vous avez probablement perdu une année ».
La période de gestation pour savoir si la structure d'une organisation est conçue pour une vitesse optimale est de 6 à 9 mois.

8-Quelle que soit la personne que vous êtes, la plupart des personnes les plus intelligentes travaillent pour quelqu'un d'autre (la loi de Bill Joy).

Lorsque nous avons demandé à Michael Sikorsky comment les fondateurs pouvaient rester humbles et accessibles après avoir atteint une croissance et un succès très rapide, il nous a répondu qu'il s'entourait de personnes plus intelligentes que lui, où qu'il aille. Il a également mentionné qu'il conservait un esprit de croissance : il veut être le plus petit poisson dans le plus grand étang, ce qui lui donne le plus d'opportunités de grandir.

9-En tant que jeune entrepreneur, il faudra affronter des obstacles et l'incertitude.

Michael Sikorsky explique que lorsqu'il a commencé, il n'avait pas d'expertise, pas de plan, sa vision n'était pas claire et pourtant, parce qu'il se l'est autorisé, il est allé de l'avant. Selon lui, si l'on arrive à s'attacher à une vague, alors tout le reste peut être plus facile.

10-Rentabiliser chacun de ses apprentissages.

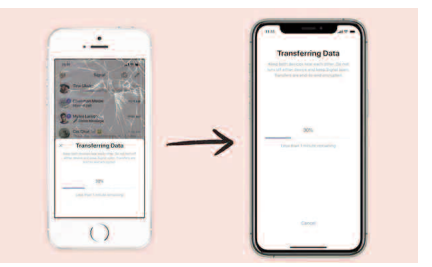
Apprenez-vous de vos erreurs ? Répétez-vous et apportez-vous des améliorations en fonction de vos décisions et de vos actions ?
Tout cela nous ramène à la vitesse d'exécution (vitesse et direction), à la confiance en son talent et à l'itération en cours de route. La gratitude est très importante. Michael Sikorsky nous a fait part de sa très grande reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé à construire une entreprise

Signal permet de migrer les données d'un appareil iOS à un autre

SIGNAL va proposer une nouvelle fonctionnalité permettant aux utilisateurs de l'application de messagerie sécurisée de pouvoir transférer leurs données sur un nouvel appareil.
Signal a annoncé ce mardi qu'il donnerait la possibilité aux utilisateurs d'iOS de transférer les informations de l'application de messagerie sécurisée d'un appareil iOS existant vers un nouvel appareil iOS.

QR CODE

Une fois le numéro de téléphone du nouvel appareil vérifié, celui-ci génère un QR code. Il devra être scanné par l'ancien appareil pour commencer le processus de transfert des données. Signal précise sur son blog que le premier appareil conserve « le contrôle total » tant que le nouvel



appareil vérifie l'intégrité des données après le transfert.
« Signal génère une paire de clés unique pour la connexion cryptée entre les appareils, et un MAC est intégré dans le QR code du nouvel appareil afin que votre appareil existant puisse vérifier la connexion », explique l'entreprise.
« Le QR code lui-même ne contient aucune information sensible. Même si quelqu'un d'autre se trouve dans la même pièce que vous, et se précipite pour scanner le QR code avant vous, le pire scénario est qu'il pourra commencer à transférer ses données vers le nouvel appareil avant vous. » Dans ce cas, l'application peut être réinstallée et que vous pouvez relancer le processus.

UNE PREMIÈRE SUR IOS

La société précise que c'est la première fois qu'il est possible de passer à un nouveau dispositif iOS sans perdre de données. Les utilisateurs d'Android ont pour leur part été capable de déplacer des historiques de messages entre appareils, mais ils devaient pour cela déplacer un fichier de sauvegarde entre les appareils et entrer un mot de passe à 30 chiffres pour la sauvegarde.
Signal explique que « la notion de "file system" reste un concept étranger pour de nombreux utilisateurs d'iOS. L'application "Fichiers" d'Apple est relativement récente et elle n'est pas disponible sur certains des appareils que nous prenons encore en charge ». « Nous reconnaissons que cette option ne couvre pas tous les scénarios, mais nous pensons que c'est un bon début. Nous avons l'intention de continuer à améliorer cette fonctionnalité à l'avenir », ajoute-t-elle.

CODE PIN

Le mois dernier, Signal a dévoilé sa fonction PIN, qui s'inscrit dans le cadre de l'abandon par l'entreprise de l'utilisation des numéros de téléphone comme identifiants de profil.Le code PIN est utilisé pour crypter les informations de profil, les paramètres de compte et les contacts locaux, avec une copie des données stockée sur les serveurs de Signal. Le code PIN ne couvre pas les messages, qui restent sur les appareils.
Tout comme le code à 30 chiffres pour les sauvegardes Android, si un utilisateur oublie son code PIN, les sauvegardes ne peuvent pas être récupérées.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

FAF/Les présidents de Ligues nationales autorisés à poursuivre leur mission jusqu'à l'AGE

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de donner délégation aux actuels présidents de Ligues nationales pour gérer lesdites Ligues jusqu'au renouvellement de leurs mandats avec l'organisation de l'assemblée générale élective (AGE), a annoncé l'instance fédérale mardi sur son site officiel.



En raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), les différentes associations nationales, dont le mandat est arrivé à terme, n'ont pu organiser leur assemblée générale ordinaire (AGO), lesquelles seront suivies par les AGE. Au cours de la réunion du BF lundi, «les présidents Ali Malek (Ligue nationale de football amateur) et Youcef Benmedjeber (Ligue inter-régions) ont présenté chacun la situation des championnats de leurs Ligues respectives. Ils se sont attardés sur les cas qui ont nécessité des arbitrages pour départager certaines équipes dont le classement ex aequo a nécessité le recours à l'application de certains articles de la réglementation ou bien au cas échéant, au recours à l'indice des points sur le nombre de matchs disputés». Dans le cadre du léger remaniement apporté au système pyramidal de la compétition, avec une Ligue 1 professionnelle de 20 clubs, et une Ligue 2 amateur de deux groupes avec 18 clubs chacun, la FAF a souligné que le projet de la Ligue 2 amateur «sera validé ce mardi, après la réunion avec les présidents des Ligues régionales (dans la matinée) et celle (dans l'après-midi) avec les présidents des clubs se considérant lésés par les règles de départage appliquées». Pour ce qui est des clubs professionnels évoluant désormais en Ligue 2 amateur, «ces derniers ont la possibilité de garder leur licence professionnelle pour une durée de deux ans, en attendant de retrouver leur statut d'amateur», explique la FAF, tout en précisant que «les clubs amateurs ne peuvent en aucun cas prétendre au statut professionnel, tant qu'ils évolueront en Ligue 2».

Concernant les clubs qui ont accédé au palier supérieur, la FAF insiste «qu'ils devront répondre aux exigences du cahier des charges de la licence professionnelle, dont la création d'une société sportive par actions (SSPA) au cas où, entre temps, ils auraient liquidé l'ancienne société». Tout en regrettant «les tentatives de déstabilisation ici et là de certains cercles», la FAF s'est engagée «à accompagner les clubs à redevenir amateur, de même qu'elle veillera à ce que des clubs puissent garder temporairement leur statut de professionnel comme le permettent les lois de la Fédération internationale (Fifa)».

MC Oran: L'avenir de Cherif El Ouezzani sera tranché par le nouveau CA

LE NOUVEAU président du Conseil d'administration du MC Oran, Tayeb Mahiaoui, a indiqué que le sort de l'ancien international, Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui s'est chargé la saison passée de gérer les affaires de ce club de Ligue 1 de football sur le double plan administratif et technique, «sera tranché par les nouveaux membres de l'organe (qu'il) préside». Le même responsable, qui s'exprimait devant la presse après son élection à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MCO tenue lundi soir, s'est dit «soulagé par la tournure positive des travaux de ce rendez-vous qui a permis aux actionnaires de remettre de l'ordre au sein de la SSPA».

Il a ajouté que «l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau conseil d'administration évitera désormais au club d'éventuels démêlés avec la direction nationale de contrôle de gestion et de finances». En fait, cet organe, que préside Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football (FAF), avait exigé à la direction de la formation oranaise, à l'instar des autres clubs de l'élite, un dossier comportant pas moins de 18 documents pour postuler à la licence professionnelle, rappelle-t-on. Néanmoins, la situation confuse qui régnait au sein de l'administration des «Hamraoua» n'a pas permis à la direction que dirigeait la saison passée Cherif El Ouezzani, de rassembler les documents exigés. La vacance du poste de président et l'absence d'un conseil d'administration ont également enfoncé le club. L'entrée dans l'ordre des affaires de la SSPA/MCO permettra aussi au club, selon Mahiaoui, qui avait présidé ce dernier lors de la première saison du passage du football algérien vers le professionnalisme (2010-2011), de «baliser le terrain à sa reprise par une entreprise publique comme le réclament les dirigeants et les supporters».

«C'est dans cette optique d'ailleurs que nous avons procédé à la désignation d'un commissaire aux comptes qui aura à charge d'établir, dans les meilleurs délais, les bilans financiers de la SSPA depuis sa création en 2010», a-t-il précisé. L'absence des bilans financiers en question a retardé la mise en application du processus d'affiliation du club phare de la capitale de l'Ouest à l'entreprise «Hyproc shipping company», après que les deux parties aient signé un protocole d'accord en prélude à cette transaction en janvier 2018.

la LFP sollicite la FAF pour l'attribution d'une prime au CRB et à l'OM

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a sollicité lundi, au cours de la réunion du Bureau fédéral, la Fédération algérienne (FAF), pour l'attribution d'une prime au CR Belouizdad et à l'Olympique Médéa, respectivement champions d'Algérie 2019-2010 de Ligues 1 et 2, en raison de l'absence d'un sponsor. «En l'absence d'un sponsor pour les championnats de Ligues 1 et 2, la LFP a sollicité l'aide de la FAF pour l'attribution d'une prime pour les deux clubs consacrés. La FAF va étudier la faisabilité de ce projet», a indiqué l'instance fédérale mardi sur son site officiel. Le CRB a été déclaré champion d'Algérie, après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la FAF, tout en annulant la relégation, conséquence de l'arrêt définitif de la compétition en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). L'Olympique Médéa a terminé champion de la Ligue 2, synonyme d'accession en compagnie de trois autres formations : la JSM Skikda, le WA Tlemcen et le RC Relizane. Au cours de la réunion du BF, le président de la LFP a évoqué «la préparation d'une cérémonie pour la remise des trophées aux clubs déclarés champions», tout en appuyant «les décisions prises par le dernier Bureau fédéral tenu en session extraordinaire le mercredi 15 juillet 2020. Par ailleurs, concernant les litiges nés suite à la situation liée à la pandémie de Covid-19, le président de l'instance dirigeante de la compétition a indiqué qu'un «planning va être mis en place dans les prochains jours pour organiser des réunions régionales avec les clubs professionnels et les représentants des joueurs (capitaines d'équipe), en présence de Me Youcef Hamouda , président de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) et éventuellement les présidents de Ligues», afin de solutionner lesdits problèmes . Enfin, Medouar a annoncé «la mise en place, au niveau de la LFP, d'un logiciel pour gérer les dossiers administratifs des jeunes catégories (U13, U15, U17 et U19) et des entraîneurs, ce qui permettra à la Ligue et aux clubs d'éviter de nombreux problèmes vécus par le passé».

AFFAIRE DE L'ENREGISTREMENT SONORE : LIBERTÉ PROVISOIRE POUR HALFAIA

L'ANCIEN DIRECTEUR général de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Fahd Halfaia, placé sous mandat de dépôt le 7 juin dernier dans l'affaire de trucage de matchs présumé fuité par un enregistrement sonore, a bénéficié d'une liberté provisoire, a appris l'APS mardi auprès d'une source judiciaire. Le juge d'instruction au niveau du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a accepté mardi «sans demande» d'accorder la liberté provisoire en faveur de Fahd Halfaia pour des raisons de santé, précise la même source. Halfaia a été placé sous mandat de dépôt au même titre que le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, poursuivi pour corruption en vue d'influencer le résultat d'un match, diffamation, atteinte à la vie privée d'autrui et enregistrement d'appels téléphoniques sans consentement. Les deux accusés encourent une peine allant de 2 à 10 ans d'emprisonnement.

FELLAHI NOUVELLE RECRUE ESTIVALE DE LA JSK

L'AILIER droit de l'ASO Chlef Fellahi Hadj Habib Said, s'est engagé mardi pour un contrat de trois ans avec la JS Kabylie, devenant ainsi la 5e recrue estivale du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, la JSK précise que ce joueur âgé de 23 ans a été «Formé à l'Académie d'Oran, avant de rejoindre en 2015 l'ASO Chlef. International U20 puis chez les U23, la nouvelle recrue de la JSK a joué 12 matchs la saison dernière. Il avait inscrit 3 buts et auteur de plusieurs passes décisives».Fellahi Hadj Habib Said rejoint ainsi Arfi Houdeifa (RC Arbaâ), Mehdi Ferrahi (RC Kouba), Lyes Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Beïda), et Juba

Aguieb (ES Ben Aknoun), qui se sont engagés précédemment avec la formation kabyleLa JSK, 4e au classement final de la saison 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), semble être le club le plus actif sur le marché des transferts par rapport aux autres pensionnaires de l'élite. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement mercredi dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre, alors que la date du coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été arrêtée.

CHAMPIONNAT FÉMININ: LA JF KHROUB SACRÉE CHAMPIONNE D'ALGÉRIE 2019-2020 (FAF)

LA JEUNESSE féminine de Khroub a été déclarée sacrée championne d'Algérie de football féminin pour la saison 2019-2020, cinq mois après la suspension de la compétition en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé mardi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Le président de la Ligue nationale de football féminin (LNFF), Djamel Kashi, a présenté lundi, au cours de la réunion du Bureau fédéral, le classement final qui a consacré la formation du JF Khroub devant l'équipe de l'AS Sûreté Nationale au nombre de points (45 contre 40), et en utilisant l'indice (2,37 contre 2,35) du fait de la différence de matchs disputés (19 contre 17), précise

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:12	12:34	16:19	19:24	20:50
CONSTANTINE	04:18	12:38	16:23	19:28	20:53
ALGER	04:31	12:53	16:38	19:43	21:08
OUARGLA	04:37	12:44	16:23	19:27	20:45
CHLEF	04:40	13:00	16:44	19:49	21:13
MOSTAGANEM	04:46	13:05	16:49	19:54	21:17
ORAN	04:50	13:07	16:51	19:56	21:20

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6764 — SAMEDI 15 AOÛT 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	22°
Oran	32°	21°
Constantine	40°	24°
Ouargla	42°	27°

RÉOUVERTURES DES PLAGES À ALGER

Près de 100 policiers mobilisés

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont mobilisé quelque 100 policiers dotés de tous les moyens matériels et techniques ainsi que des brigades cyclistes et motorisées, répartis à travers 34 plages autorisées à la baignade qui seront ouvertes aujourd'hui aux estivants, a indiqué le chef du service de la sûreté publique par intérim, le Commissaire divisionnaire, Benarab Noureddine.



«Compte tenu de la grande affluence que connaîtront les plages d'Alger, les services de sûreté d'Alger ont mobilisé un total de 98 policiers dotés de tous les moyens matériels et techniques, outre des brigades cyclistes et motorisées, répartis à travers 34 plages autorisées à la baignade (5 circonscriptions administratives) relevant du territoire de compétence de la sûreté d'Alger et ce afin de garantir la sécurité, la sérénité et le confort des citoyens et d'être à leur service», a fait savoir le Commissaire divisionnaire, Benarab Noureddine dans une déclaration à la presse au niveau de la promenade des Sablettes. «Ces formations sécuritaires ont été renforcées, cet été, par une brigade équestre relevant de la sûreté d'Alger, lancée à titre expérimental, et qui aura pour mission d'assurer la couverture sécuritaire des citoyens et de leurs biens dans le cadre de l'ouverture progressive des plages, des espaces de loisirs et de divertissement et des mosquées», a-t-il poursuivi.

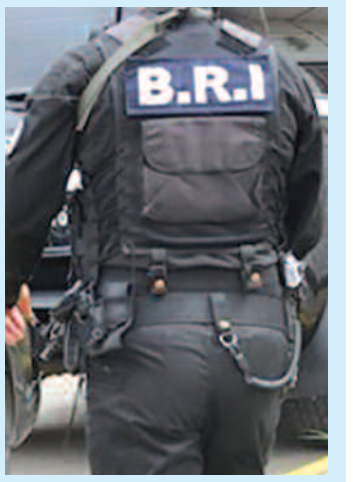
Selon le même responsable, les services de sûreté d'Alger ont mis en place un plan sécuritaire et de prévention exceptionnel, parallèlement à l'ouverture progressive de ces espaces décidée par les autorités publiques. Cette mesure s'inscrit en droite ligne avec la démarche graduelle et flexible pour la gestion de la crise sanitaire due à la pandémie de la covid-19 à même de préserver la santé publique, de protéger les citoyens et leur permettre de profiter de leur vacances d'été dans les meilleurs conditions.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger veilleront à l'application rigoureuse des mesures de protection, dont le port obligatoire du masque de protection, la distanciation physique avec la garantie des produits désinfectants, en sus de l'organisation des parkings et l'organisation du trafic routier.

Il sera procédé, en outre, à une coordination des efforts avec les différents partenaires pour durcir le contrôle des différentes activités au niveau des lieux concernés, notamment en ce qui a trait aux conditions de conservation des produits alimentaires périssables et l'interdiction de toute activité non autorisée sur la voie publique, pour éviter une éventuelle congestion du trafic routier, précise la même source.

Le responsable a appelé, dans ce sens, les citoyens au strict respect des gestes barrières pour préserver leur santé et celle de leurs proches en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle, rappelant les numéros verts 1548 et 104 et de secours 17 mis à leur disposition, ainsi que la page Facebook de la Sûreté de la wilaya d'Alger et l'application «Allo Chorta» qui permet au citoyen de signaler toute atteinte à sa sécurité ou ses biens.

S. N.



IL FAISAIT L'OBJET D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

Un baron e la drogue recherché par la justice française arrêté à Relizane

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de Rélizane ont procédé en début de semaine à l'arrestation d'un baron de la drogue qui était activement recherché par la justice française. Le mise en cause faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé contre lui en France, ont fait savoir des sources judiciaires.

Les services de sécurité de la wilaya de Relizane, dans l'ouest de l'Algérie, ont appréhendé, au début de la semaine en cours, un homme recherché par les autorités françaises.

Selon un communiqué des service de sécurité, cette personne était poursuivie pour « possession et intention de vendre, transporter, exposer et livrer illégalement des stupéfiants ». Le mis en cause dont l'identité n'a pas été révélée, est également poursuivi pour d'« importation illégale de drogues ». La France avait d'ailleurs lancé, récemment, un mandat d'arrêt international à son encontre.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Rélizane pour les accusations susmentionnées, le prévenu a été mis en détention en attendant sa comparution prochaine devant le tribunal.

Cette affaire marque la reprise de la coopération d'extradition des personnes réclamées par les justices francaises et algériennes et faisant l'objet de mandats internationaux.

Les services judiciaires des deux pays travaillent actuellement en étroite collaboration ces derniers en vue de parvenir à l'extradition de plusieurs personnes recherchées par la justice et faisant l'objet de mandats internationaux. Selon les mêmes sources, il s'agit notamment de l'activiste, Amir Boukhors dit Amir Dz.

M. D.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ADMINISTRATION MILITAIRE

Sortie de cinq nouvelles promotions

LE DIRECTEUR central de l'intendance au ministère de la Défense nationale (MDN), le général Bousseldja Hadj a présidé, avant-hier à Oran, la cérémonie de sortie de cinq promotions de l'année scolaire 2019-2020 à l'École supérieure de l'administration militaire «moudjahid défunt Hadj Moussa Akhamokh» relevant de la 2e Région militaire.

Les promotions sortantes baptisées au nom du chahid Benkhettab Abdelkader sont la 71e promotion des cours de perfectionnement des officiers, la 4e promotion de master du système licence-master-doctorat (LMD), la 9e promotion des cours de spécialité en administration militaire, la 17e promotion de session de formation spéciale et la 10e promotion des élèves officiers actifs en système LMD. La cérémonie de sortie, à laquelle ont assisté des hauts officiers et des membres de la famille du chahid, a débuté par l'inspection des formations diplômées par le directeur central de l'intendance au MDN le général Bousseldja Hadj. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le commandant de l'ESAM, le général Gharbi Ahmed a mis en exergue les grands axes de formation et les connaissances militaires et pratiques reçues par les formés par des instructeurs spécialisés et enseignants compétents leur permettant d'assumer leur noble mission avec professionnalisme.

Le commandant de l'Ecole supérieure de l'administration militaire a, au passage, salué la discipline et la persévérance des stagiaires des pays amis et frères. Après la prestation du serment par les diplômés et la remise des grades aux majors de promotions, le général Bousseldja Hadj a donné son accord pour la baptisation de cette promotion au nom du chahid Benkhettab Abdelkader et la cérémonie a été ponctuée par des parades militaires des diplômés. En marge de la cérémonie de sortie, des thèses de master et de fin de formation en licence ont été présentés.

Un officier stagiaire et un autre ont donné un aperçu succinct du mémoire au directeur central de l'intendance au ministère de la Défense nationale, le général Bousseldja Hadj, qui a ensuite honoré, en compagnie du commandant de l'ESAM, la famille du chahid Benkhettab.

Né en 1895 à Sidi Belattar (Mostaganem), Abdelkader Benkhettab a rejoint les rangs de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en 1956 et participa à plusieurs batailles contre le colonisateur français. Il fut arrêté puis exécuté par balles en compagnie d'autres compagnons le 8 août 1957.

M. D.